

PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030



Valence
Romans
AGGL

Interview



Nicolas Daragon
Président de Valence Romans Agglo

Quelles sont les caractéristiques d'un projet de territoire ?

Il s'agit d'une véritable feuille de route, fondée sur une vision à moyen et long terme pour notre territoire et ses habitants. Ce projet vient renforcer les actions portées lors du dernier mandat. Dès 2014, nous avons focalisé nos choix sur la protection de l'environnement, le développement économique, les services à la population dans une logique de cohésion sociale et de qualité du cadre de vie.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons investi plus de 300 millions d'euros entre 2014 et 2020. Ce sont des priorités que nous retrouvons dans la vision qui est la nôtre pour 2020 - 2030.

Quelle est cette vision ?

Notre territoire est riche de diversités qu'il est de notre devoir de préserver et de promouvoir.

S'engager pour préserver activement notre cadre de vie, développer le bien vivre, dans les limites des ressources de notre planète : tel est le sens que notre action doit prendre. Nous voulons offrir à tous les habitants un cadre de vie où le climat, la biodiversité, la prospérité économique, l'éducation, la mobilité, l'agriculture et la santé sont des priorités. Elle est le fruit d'un travail collaboratif entre les élus communautaires, les élus municipaux et évidemment la consultation citoyenne.

Comment définiriez-vous ce nouveau projet ?

Il est à la fois ambitieux, fédérateur et ouvert sur le monde. A mes

« S'engager pour préserver activement notre cadre de vie, développer le bien vivre dans les limites des ressources de notre planète, tel est le sens que notre action doit prendre. »

yeux, s'inscrire dans les objectifs de développement durable de l'ONU est un bon indicateur de la justesse de notre projet de territoire. Prendre des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, œuvrer pour la croissance économique tout en réduisant les inégalités, promouvoir une consommation et une production responsables, développer un cadre de vie favorisant le bien-être et la bonne santé : ce sont des objectifs mondiaux dans lesquels nous avons souhaité nous inscrire.

Ce projet de territoire constitue donc à la fois une démarche locale et plus mondiale ?

C'est tout à fait cela. Un projet réfléchi, étoffé, qui se fonde sur les atouts exceptionnels de notre territoire : son patrimoine historique, culturel, naturel et aussi sur toutes les forces vives qui s'y investissent

quotidiennement. Les élus, les citoyens, les entreprises, les associations constituent autant d'acteurs locaux qui contribuent à la richesse et à la diversité de notre territoire et c'est avec eux que doit se construire ce projet. Nous avons fait le choix très fort de nous ancrer dans des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui sont, certes, des enjeux mondiaux mais dont nous voulons qu'ils soient déclinés localement à travers nos actions, au bénéfice de tous les habitants.

Pourquoi un projet 2020 – 2030 ?

En se fondant sur une vision, on ne se limite pas à la durée d'un mandat. On se projette dans le territoire tel que nous souhaitons le façonner, en adéquation avec les attentes des habitants. Nos ambitions sont grandes. Notre rôle d'élus est aussi, et

peut-être avant tout, de nous projeter dans l'avenir. C'est ce que nous avons fait en inscrivant ce projet sur 10 ans, jusqu'à 2030.

Comment ce travail d'anticipation a-t-il été perçu par les élus ?

Tous se sont beaucoup investis, pendant plusieurs mois. Les échanges ont été libres, toutes les idées ont été proposées, avec ensuite la nécessité de faire des choix dans une cohérence globale. L'agglomération regroupe plus de 1 000 élus avec ses 54 communes : tous connaissent leurs communes et les attentes de leurs concitoyens. Cette proximité nous permet de nous fonder sur les attentes des habitants et sur les enjeux locaux. Pour autant, l'objectif était aussi de dépasser les frontières communales pour penser l'intérêt des habitants, à l'horizon 2030.

54
communes

221 700
habitants



Portrait de territoire

Vivre et habiter

Travailler et entreprendre

Nourrir et préserver

Sortir et découvrir

Se déplacer et communiquer



Portrait de

Préambule

Portrait de territoire Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo, territoire idéal pour de nombreux Français aujourd'hui ? Aux portes du sud, soucieux de son environnement, à deux pas des grandes villes sans en subir les inconvénients (Lyon, Marseille, Paris), desservi comme un prince par le TGV, l'A7... Des terres où l'on a compris que le bio et la préservation de l'environnement n'étaient pas de vains mots, et dont les cultures variées façonnent des paysages toujours renouvelés. Plus que jamais, les citoyens expriment ce besoin d'authenticité et de respiration, conjugué aux nécessités de la vie quotidienne. L'histoire de ce tout jeune territoire - amorcée en 2014, entérinée en janvier 2017 après de longues années de fiançailles intercommunales - c'est aussi celle d'un mariage que d'aucuns pensaient improbable et qui pourtant fait la preuve, chaque jour, de sa solidité.

Un profil de carrefours assez unique

Situé dans la Vallée du Rhône, au cœur du couloir rhodanien, le territoire peut se vanter de présenter un profil assez unique. Côté météo tout d'abord, la variété est au programme avec pas moins de trois climats à l'œuvre : océanique, méditerranéen et continental, une particularité plutôt remarquable. Une autre de ses originalités, c'est son emplacement à la limite de deux grands axes que sont le fleuve Rhône et la rivière Isère. Enfin, elle est entourée de plusieurs grands massifs : l'Ardèche, avec sa grande diversité paysagère, les Alpes et les pré-Alpes avec le Vercors et les contreforts du Diois.

e territoire

« Il ne s'agit plus de construire des politiques classiques et de mesurer dans un second temps leur impact environnemental. Il ne s'agit plus de juxtaposer des politiques environnementales et des politiques de développement, mais de faire de la transition la mère des problématiques ».

Didier Locatelli

Deux villes, une campagne, un territoire

Cette géographie assez unique est renforcée par un profil d'agglomération pour le moins atypique, loin d'une ville-centre et de sa périphérie. Avec 54 communes réparties sur près de 940 km², on trouve en effet deux villes-centres quasi voisines, Valence et Romans-sur-Isère, qui se révèlent toujours plus complémentaires. Autour, une campagne ultra présente, où cohabitent petites villes et villages, avec une moyenne de 120 habitants au kilomètre carré en milieu rural. Un territoire peu banal, entre réalités urbaines et rurales, qui nécessite une diversité de services à la fois communs et cependant distincts, pour satisfaire au mieux les besoins des 221 737 habitants (soit 40 % de la population du département).

Un territoire à préserver

Clairement identifié comme territoire du "bien-vivre", on y vient pour travailler ou étudier. On y reste pour la qualité de vie et la proximité de la nature. Une nature au cœur de toutes les préoccupations. Tout comme l'est le changement climatique ou encore l'urgence environnementale. Ainsi que le souligne Didier Locatelli, directeur du cabinet New Deal et spécialiste du territoire, *« Il ne s'agit plus de construire des politiques classiques et de mesurer dans un second temps leur impact environnemental. Il ne s'agit plus de juxtaposer des politiques environnementales et des politiques de développement, mais de faire de la transition la mère des problématiques »*. Et ce, pour que les générations futures puissent, elles aussi, profiter d'une terre où il fera encore « bon vivre » à l'avenir.

Portrait de



Vivre et habiter

Habiter le territoire, c'est pouvoir trouver sur place tout ce qui est nécessaire à un quotidien serein. Prenons l'exemple d'un couple, deux enfants dont un en bas âge, et dont les deux parents travaillent. Quels sont leurs besoins premiers ? Se loger, travailler, scolariser les enfants, les faire garder et leur permettre de s'épanouir. C'est justement ce que propose au quotidien l'Agglo, en privilégiant des dispositifs pour permettre à tous de vivre au mieux.

Des logements rénovés en ville et à la campagne

Avec une moyenne de 2,24 habitants par résidence principale et 99 000 ménages - 59 % sont propriétaires - l'Agglo compte 112 530 logements dont la moitié se situent sur Valence et Romans. Face à la croissance de la population (+ de 10 % en 10 ans), la demande de logements va crescendo. Elle l'est particulièrement pour l'habitat social et les zones de précarité ne sont pas seulement urbaines. De nombreux logements sont donc construits ou rénovés, avec une attention particulière portée afin de limiter l'artificialisation des sols tout comme les extensions urbaines. Les rénovations de logements concernent surtout les

territoire



centres bourgs, avec des enjeux d'attractivité, mais aussi d'impacts climatiques. C'est le fer de lance de Rénov Habitat Durable, qui encourage particuliers et professionnels dans leurs chantiers de rénovation. À Valence et Romans-sur-Isère notamment, la rénovation a pris un sérieux coup d'accélérateur au coeur des quartiers inscrits dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain ou encore à travers les opérations "Valence se transforme" et "Romans se rénove".

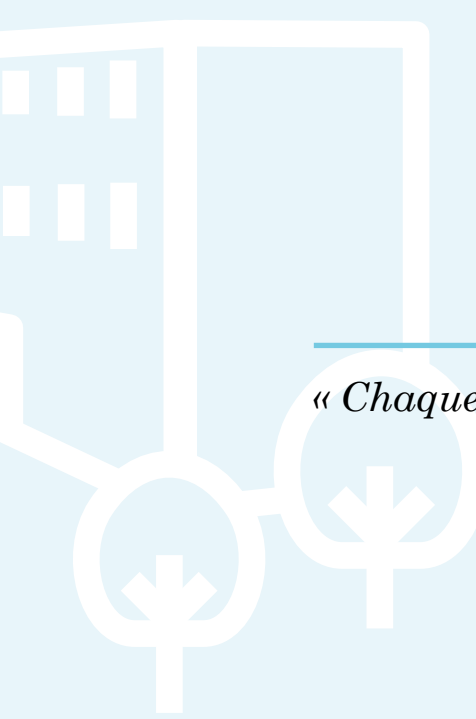
Au quotidien, l'enjeu de l'eau et des déchets

Au quotidien, tout ce petit monde consomme, émet des déchets, évacue ses eaux usées. Chaque année, plus de 125 000 tonnes de déchets sont produits, soit 241 kilos par personne et par an. Un peu moins qu'au niveau national (244), ce qui est un bon point pour l'Agglo en charge de l'élimination et la valorisation des déchets ménagers. Grâce à la sensibilisation au compostage et au tri, petit à petit les habitudes bougent. Les volumes d'ordures ménagères sont en baisse et les déchets recyclables en hausse. Cet effort général constitue un enjeu majeur pour le territoire. Pour la planète.

Depuis janvier 2021, la compétence eau a été transférée à l'Agglo. Elle gère désormais plus de 100 000 abonnés, 38 ressources en eau et 105 réservoirs sur l'ensemble du territoire. Sa mission est de garantir dans chaque foyer l'accès à une eau potable de qualité pour tous, sachant qu'un foyer composé de deux adultes et deux enfants consomme en moyenne 410 litres d'eau par jour. Autre enjeu de taille : encourager à consommer moins et réduire les pertes en eau dans les réseaux. Dans un contexte de réchauffement climatique et d'augmentation de la consommation d'eau (elle a été multipliée par 6 en 60 ans au niveau mondial), la responsabilité est collective. L'eau ainsi utilisée reste ensuite à traiter. Côté assainissement, l'Agglo est en charge de la collecte et du traitement des eaux usées. Elle entretient pas

« Chaque individu a désormais un territoire dans lequel il dort et des territoires dans lesquels il vit »

Didier Locatelli



Portrait de

2,24

habitants
par foyer

112 530

logements dont la
moitié sur Valence
et Romans

241

kg de déchets
produits par
personne chaque
année

410

litres d'eau
potable par jour
pour un foyer de
4 personnes

18,3

millions de m³
d'eaux usées
traités chaque
année

moins de 133 kilomètres de réseaux, et traite chaque année 18,3 millions de m³ d'eaux usées. À cela, s'ajoute la gestion des eaux pluviales, la nécessaire désimperméabilisation des sols pour recharger les nappes phréatiques et lutter contre les îlots de chaleur.

Au plus près des familles

Soucieuse de permettre aux petits de s'épanouir dans un cadre sécurisant et de grandir au mieux, l'Agglo se place du côté des parents, qu'ils soient solo ou non. Des parents pour la plupart en activité, et qui ont donc besoin d'un mode de garde des enfants. Ainsi 25 structures d'accueil des tout-petits sont réparties dans les villes et les communes rurales pour répondre au besoin des parents. Mieux encore, des relais assistants maternels (RAM) existent également pour accompagner les professionnels et notamment les assistantes maternelles indépendantes. Et comme devenir parent n'est pas un métier qui va de soi, 11 lieux d'accueil parents enfants (LAEP) ont été créés sur le territoire. Anonymes et gratuits, ils sont ouverts à tous.

Autre mission pour le territoire à forte dominante rurale, la diversité des activités au plus près des jeunes. Stimuler la curiosité, créer du lien social, emmener les enfants en vacances, c'est là encore un accompagnement à l'éducation et l'ouverture. Une offre de services pour les 6-17 ans est concoctée avec enthousiasme et inventivité par les animateurs de Cap sur tes Vacances et Anim2prox. Pas question de s'ennuyer avec un joli cocktail d'activités à la journée, les mercredis et samedis, ou à la semaine durant les vacances : stages, camps, ateliers, séjours à thèmes et bus gratuits, personne n'est laissé de côté.

Enfin, l'Agglo est aussi présente quand la vie s'en va. Depuis 2018, un nouveau crématorium a ouvert à Beaumont-lès-Valence. Il permet aux familles un accueil personnalisé pour adoucir le deuil à traverser.

e territoire



© Juan Robert

Travailler et entreprendre

Entre tradition et innovation, le territoire a choisi de miser sur les deux. Il est aux côtés des entreprises historiques. Il accompagne celles qui se développent ou s'installent sur place. Il sort des sentiers battus, cultivant des filières prometteuses avec audace et résilience. Il s'affiche sans complexe Territoire d'innovation et de grande ambition, préparant sereinement le terrain pour les générations futures. Et naturellement, il redonne toute sa place à la terre.

Un tissu économique stimulant

Valence Romans Agglo est aujourd'hui le cinquième pôle économique de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle compte 102 637 emplois, tous secteurs confondus. 80% de son activité est concentrée sur les deux centres urbains Valence et Romans-sur-Isère et les communes situées en périphérie. Son tissu économique est marqué par une forte présence de l'agriculture et l'agro-alimentaire. Les exploitations, plutôt de petite taille comparativement à la moyenne nationale, s'articulent autour de quelques filières clés comme les grandes cultures, les légumes, les volailles, l'arboriculture ou encore la filière caprine. Une réalité alimentaire qui place le territoire N°2 du classement de « l'autonomie alimentaire des villes » (Utopies 2017).



Portrait de

« Les stratégies d'implantation des acteurs économiques et les stratégies résidentielles des ménages sont beaucoup plus structurantes du fonctionnement des territoires que les vellétés aménagistes des collectivités territoriales »

Didier Locatelli

L'industrie florissante des années 50, liée notamment aux aménagements du Rhône, a laissé place, côté valentinois, à un florilège de sous-traitants dans les secteurs de l'automobile, du nucléaire, de l'énergie. Côté romanais, la capitale mondiale de la chaussure de luxe, a dû faire face à une crise qui a déstructuré tout le secteur dans les années 80. Elle a su se relever avec intelligence. Aujourd'hui l'industrie, qui compte 20 % des effectifs salariés, puise sa force dans son caractère multisectoriel (agroalimentaire, sous traitance aéronautique, électronique embarquée, maroquinerie...) et ses entreprises de petite taille (92 %). Un format qui les rend souples et capables de s'adapter aux aléas économiques. Elle mise également sur l'émergence bien réelle de nouvelles activités telles les industries créatives autour de l'image animée (plus de 500 salariés !), le numérique ou l'économie verte pour se distinguer et attirer de nouveaux talents. Les entreprises de service sont également très représentées sur le territoire, notamment dans les secteurs du commerce, de l'hébergement, la restauration, le transport.

Présente aux côtés des entreprises

Soucieuse de la vie de ses entreprises, l'Agglo se place en partenaire aux côtés des acteurs économiques. Une posture qui vise à renforcer l'envie des professionnels de s'y installer, s'y développer. Nombreuses sont les entreprises qui l'ont compris et ont décidé de poser leurs bases sur le territoire, d'y croître et de créer de l'emploi. Au choix et sans hasard, 56 parcs d'activités adaptés à chaque projet autant qu'à un développement harmonieux du territoire. Des parcs d'activités différents et complémentaires, mais qui ont pour modèle celui de Rovaltain, certifié ISO 14 001, ce qui se fait de mieux en matière d'engagement environnemental. En quelques années, pas moins de 2 500 emplois ont été créés sur le territoire.

Innovante, pour et grâce aux habitants

En posant comme objectif de devenir « capitale des Start-up de territoire », l'Agglo, associée au groupe Archer et l'Université Grenoble Alpes, affiche son ambition. Ce projet qui s'appuie sur les acteurs locaux et sur les citoyens, mise sur la création d'activités à impact social et environnemental positif.

e territoire

Il faut le dire, l'obtention du prix « Territoire d'Innovation et de Grande Ambition » (pas moins !) rend le territoire remarquable et attire le meilleur du monde des start-uppers. Dans un tout autre registre, l'innovation est bien présente avec les Trophées de l'entreprise, qui chaque année couronnent les entrepreneurs audacieux. Succès et belles surprises garantis ! Et pour booster les jeunes talents, rien de mieux que le label French Tech. Et puis, penser l'emploi, c'est aussi penser à ceux qui n'en ont pas. Avec le 333, l'Agglo joue encore une fois la carte de l'originalité. Ce projet unique en France réunit, en un seul et même lieu, les partenaires qui œuvrent au quotidien pour l'insertion, la formation et le retour à l'emploi. Trois fois moins de temps perdu en démarches, que l'on soit demandeur d'emploi ou chef d'entreprise.

L'attractivité sans retenue

Attractif à plus d'un titre, le territoire peut afficher comme atout premier son emplacement stratégique et sa grande accessibilité, que ce soit par la route, le Rhône ou le TGV. De quoi faire la vie belle aux filières d'excellence et au tourisme, un pan économique de poids avec la Drôme et l'Ardèche toutes deux stars du tourisme nature. De nouveaux équipements vont rendre le territoire toujours plus attrayant. Que ce soit avec le nouveau Parc des expositions & palais des congrès, qui pourra accueillir des événements de grande capacité ou encore la halte fluviale sur le Rhône, qui permet désormais l'accostage de bateaux de croisière, jusqu'à 135 mètres de long. Le futur, c'est bien évidemment aussi les étudiants, qui représentent environ 10 % des habitants. Centre de formation d'apprentis de l'industrie, école supérieure d'art et de design (ESAD), école d'ingénieur en systèmes embarqués (ESISAR), école du film d'animation de La Poudrière, sans oublier le premier pôle universitaire décentralisé de France et ses 8 000 étudiants... Autant de possibilités d'emprunter une voie originale et prometteuse pour envisager une vie professionnelle pleine d'avenir.

56

parcs d'activités

80%

de l'emploi
concentré sur
6 communes

10%

des habitants
sont des étudiants

102 637

emplois, tous secteurs
confondus

Portrait de

© Jean Delmarty



Nourrir et préserver

Manger bon et manger bio, c'est un peu le credo du territoire et de la Drôme. Cette préoccupation est depuis de longues années dans toutes les assiettes. La chance d'avoir à portée de main producteurs et produits de qualité va de pair avec la nécessité de la préservation de la faune et de la flore. Une préservation qui passe par la sensibilisation et l'éducation, tout comme par le développement de nouvelles énergies plus respectueuses de l'environnement.

Bien manger, ça s'apprend tout jeune

Pionnière en matière d'agriculture biologique dans les années 70, la Drôme reste aujourd'hui parmi les premiers départements bio de France. Pour les familles de l'agglomération, une réalité palpable dès le plus jeune âge. Avec en premier lieu l'engagement du service de restauration collective qui prépare chaque jour près de 5 500 repas destinés aux cantines scolaires et accueils de loisirs dans 14 communes de l'Agglo. Un service qui concocte des menus à la

territoire



fois bio et locaux. Manger bon et faire du bien à l'économie ? Une équation réussie grâce à un approvisionnement en circuit-court avec des aliments provenant d'exploitations locales... Richesse et variétés des produits, repas végétariens, barquettes biodégradables et lutte contre le gaspillage alimentaire : autant d'atouts pour les plus petits qui découvrent des saveurs authentiques et préservent leur santé.

Cultiver une agriculture vertueuse

Une des particularités de l'agglomération est d'avoir un secteur agricole diversifié et composé d'une majorité d'exploitations de taille moyenne. On y dénombre 1 200 exploitations, soit une surface agricole utile (SAU) de 43 000 hectares environ (47 % du territoire). Deux-tiers sont dédiés aux grandes cultures, et on trouve environ 500 producteurs de légumes plein champ ou maraîchages. L'arboriculture (abricots, pêches, noix) représente 3 600 hectares et doit faire face aux changements climatiques. Autre filière importante, celle des volailles (43 % de producteurs drômois !) avec de grands opérateurs souvent inscrits dans une démarche bio. Au près du monde agricole qu'elle considère comme vital, l'Agglo accompagne, soutient, sensibilise. Mieux encore, elle porte un projet de « trajectoire agricole et alimentaire durable » à l'horizon 2050, visant à faire évoluer les modes de consommation et de production afin de les rendre acceptables pour la planète. Ceci vient en complément d'une « charte agricole et forestière ».

Préserver la biodiversité

Dans de nombreux chantiers la biodiversité est désormais une priorité : le nouveau château d'eau abrite des nichoirs à oiseaux. Les mares du Centre aqualudique de l'Épervière ont été préservées pour ne pas déranger les Alytes accoucheurs. Les cours d'eau du Guimand ont été restaurés sur près de 7 km entre Montélier, Charpey et Saint-Vincent-la-Commanderie afin de préserver des espèces comme la truite Fario et les écrevisses à pieds blancs. Citons quelques projets remarquables comme, la création d'un observatoire de la biodiversité avec la LPO et Agir pour la biodiversité où chaque citoyen peut participer et apporter une meilleure

39 %
de produits bio
éco-responsables
ou locaux dans les
cantines

35 %
des repas
végétariens

20 %
environ des
exploitations
agricoles en bio
(contre 8.5% à
l'échelon national)

15 %
de la consommation
d'énergie couverte
par la production
d'énergie
renouvelable du
territoire

Portrait de

connaissance des écosystèmes locaux. Ou encore les 40 km de zones humides en cours de restauration afin que la flore et la faune reprennent leur place. Un chantier mené avec l'Agence de l'Eau.

Prévenir le risque inondation

Selon une étude de l'ONU publiée en octobre 2020, le dérèglement du climat est la principale cause du doublement des catastrophes naturelles ces vingt dernières années. Les inondations ont ainsi été multipliées par deux. Nature par excellence, le territoire est doté de charmants cours d'eau (la Joyeuse, la Barberolle, l'Ecoutay...). S'ils font le bonheur des promeneurs et pour certains, des baigneurs, ils peuvent constituer une véritable menace de risque inondation en cas de forte intempérie. Voilà pourquoi des aménagements de restauration des cours d'eau ont été réalisés sur 75 km et se poursuivent, au même titre que le dispositif Alabri, qui accompagne les riverains proches des zones à risques.

Un territoire à énergie positive

Preuve indéniable de son engagement, l'Agglo est labellisée territoire à énergie positive pour la croissance verte. Un territoire qui propose un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe à tous les niveaux (besoins en énergie, constructions, activités économiques, transports...) Au total, la production d'énergie renouvelable couvre environ 15% de sa consommation finale et provient en majeure partie de l'hydroélectrique (quatre barrages) devant le bois, le solaire et le biogaz. Depuis 2019, les investissements dans des filières vertes comme l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation ou l'hydrogène se sont intensifiées. Parmi les grands chantiers, l'équipement d'une quarantaine de toitures des bâtiments publics en centrales photovoltaïques, l'installation de deux fermes photovoltaïques, la création de deux parcs éoliens et, en cours, la mise en place de deux stations de méthanisation. Plus respectueux de l'environnement, ces investissements vont aussi permettre de s'approvisionner localement en énergie, de créer de l'activité et des emplois.

« La multiplication des crises accélère la prise de conscience de la nécessité d'une simple logique d'adaptation à une logique de transformation ».

Didier Locatelli

e territoire



© Jean Delmarty

Sortir et découvrir

« Un esprit sain dans un corps sain ». C'est fort de cette expression que le territoire s'est doté de nombreux équipements culturels dédiés à la création et à la diffusion, avec des spectacles pour tous les âges et tous les goûts. Et pour s'aérer tout court, les activités sportives et compétitions sont au programme toute l'année.

Piscines : une égalité d'accès dans les meilleures conditions

Vivre dans un territoire, c'est pouvoir profiter de l'ensemble de ce qui y est proposé et surtout, faire en sorte que tous les habitants jouissent des mêmes avantages. Le sport et les loisirs, ainsi que la culture en sont une des illustrations. En ce qui concerne la natation par exemple, et alors même que notre région connaît des étés de plus en plus chauds et des désirs de baignade de plus en plus grands, l'Agglo a fait le choix de l'apprentissage de la nage pour les plus jeunes. Elle forme à la natation chaque année plus de 12 000 enfants sur l'ensemble des 54 communes. L'enjeu est double : prévenir le risque de noyade et renforcer l'autonomie dès le plus jeune âge. Cette égalité de traitement pour tous, est la même qui préside à la rénovation et à la création des cinq piscines et

Portrait de

deux centres aquatiques de Valence, Bourg-lès-Valence, Bourg-de-Péage, Romans-sur-Isère et Portes-lès-Valence, dans le cadre du plan piscines. À cela s'ajoute la patinoire dont rafoient petits et grands. L'équipement est unique en Drôme Ardèche. Indéniablement sportif, le territoire brille par ses champions qui font rayonner le territoire dans plusieurs disciplines : hand féminin, hand masculin, triathlon... Et bien sûr le rugby, pour ne citer qu'eux.

De grands événements fédérateurs

Tout au long de l'année, Valence Romans Agglo soutient des événements qui permettent de créer du lien tout en faisant rayonner le territoire. Ainsi des Championnats de BMX aux Masters de pétanque de Romans-sur-Isère, des rendez-vous générateurs d'activités économiques et de convivialité sont régulièrement programmés pour le plus grand plaisir des amoureux du sport. Nombreux sont celles et ceux qui se souviennent de la foule en liesse sur le bord des routes des



e territoire

12 000

personnes ont suivi des visites Pays d'art et d'histoire en 2019

14

médiathèques en réseau

Plus de

12 000

enfants formés à la natation chaque année

viles et villages traversés par le Tour de France, lors de son grand retour dans l'Agglo en 2015. Un événement fédérateur et une visibilité exceptionnelle pour le territoire avec des millions de téléspectateurs qui suivent chaque année ce grand rendez-vous sportif sur petit écran.

S'ouvrir au monde

La crise sanitaire l'a souligné d'une manière cuisante : les lieux de culture sont essentiels. Franchement riche de propositions, l'Agglo a su développer sur l'ensemble de son périmètre des sites aussi divers que complémentaires avec pas moins de 8 équipements labellisés dans des domaines pluridisciplinaires. Les spectateurs ne s'y trompent pas : à Etoile-sur-Rhône, Les Clévos, Cité des savoirs, reçoivent en moyenne plus de 50 000 visiteurs par an. Le Cpa à Valence, lieu d'histoire et de mémoire, plus de 15 000. À Portes-lès-Valence, ce sont 50 000 spectateurs, amoureux de chanson française qui ne manquent rien de l'excellente programmation du Train-Théâtre. On ne présente plus, non plus, les scènes nationales : Lux, véritable laboratoire de l'image et La Comédie, dont les créations parcourent aussi bien les routes du territoire que celles du monde. Romans-sur-Isère et sa Cordo, scène de musiques actuelles, propose pour sa part une quarantaine de spectacles par an. Quant au Festival d'un Jour, il réunit chaque année 12 000 spectateurs férus d'animation.

Preuve encore de la bonne santé culturelle du territoire et de l'équilibre rural / urbain, le rendez-vous Chemin des artistes trouve son public dans les petites communes, tout comme Pays d'Art et d'Histoire qui invite à la découverte des villes et les villages. Enfin, grâce à un réseau de 14 médiathèques sur 8 communes et un service de navette, les lecteurs peuvent avoir accès à plus de 400 000 documents -livres, CD, DVD...- où qu'ils soient sur le territoire.



Portrait de

Se déplacer et communiquer

Les chiffres donnent le tournis. Chaque jour on enregistre près d'un million de déplacements sur le territoire*, hors circulation sur l'A7, autoroute la plus fréquentée d'Europe. L'Agglo suit donc la piste des déplacements doux et de l'intermodalité, bons pour la santé, bons pour la planète. Plus de voies vertes, cyclables, ou de marche pour détrôner un peu la voiture, un pari audacieux autant que nécessaire.

Des modes déplacements doux pour préserver la planète

Avec 1,45 voiture par ménage (82 % des plus de 18 ans en possèdent une) soit un taux de motorisation légèrement supérieur à la moyenne française, on comprend que le nombre de déplacements automobiles enregistrés sur le territoire soit élevé. Moyen de transport favori, la voiture arrive en tête (66 %), devant la marche (20%), les transports collectifs (5 à 8 % des déplacements) et enfin le vélo, bon

territoire



dernier, qui ne représente que 2 % des déplacements alors même que 62 % des ménages – plus particulièrement en zone péri-urbaine - en sont équipés (1,53 vélo par ménage). C'est pourtant bien en ville qu'il est davantage utilisé grâce aux Libelos. Car l'Agglo investit sur les modes de déplacement doux et fait tout pour satisfaire les usagers tout en étant respectueuse de la planète : ligne de bus 100 % électrique, parking relais, Libelo et covoiturage. Il est intéressant de noter que 51 % des déplacements font moins de 3 km et 21 % moins de 1 km. Quand on sait que la distance moyenne est de 1 km pour les piétons et de 3 km en vélo, on voit que nombreux sont les trajets qui pourraient être déclinés sur un de ces deux modes. L'autre piste à creuser pour l'Agglo est donc celle de l'intermodalité avec un usage accru des transports en commun (13,5 millions voyages chaque année pour Citéa), couplé à un autre mode de déplacement. Enfin, la praticité du transit est également un gage d'attractivité tant touristique qu'économique. Chaque année 2,5 millions de voyageurs passent par la gare de Valence TGV (lignes nationales et européennes express), et on a dénombré 7 000 voyageurs/jour dans les gares de Valence ville et de Romans-sur-Isère et 80 000 véhicules / jour sur l'A7.

Déployer le numérique partout et pour tous

La crise sanitaire a démontré la nécessité pour tous d'avoir non seulement accès à un réseau performant mais également de savoir l'utiliser. Et bien avant l'émergence du télétravail obligatoire, l'Agglo avait fait le pari de doter les communes le souhaitant de hotspot wifi. Des bornes Cigales offrant un accès gratuit et illimité à la wifi, ont ainsi été installées dans 49 villes et villages du territoire, dans des emplacements simples d'accès (places, salles polyvalentes...).

« La vraie question n'est plus nécessairement celle de la présence des services dans les territoires mais celle de l'organisation de l'accès aux services par les usagers là où ils sont, et quand ils sont disponibles »

Didier Locatelli

Autre mesure innovante pour permettre à chacun de profiter de l'outil web, l'accompagnement de proximité dans les médiathèques. Le plus souvent administratifs, ces accompagnements numériques ont profité à 1 754 personnes en 2020.

Et parce que l'autonomie numérique débute dès le plus jeune âge, l'Agglo a équipé 163 classes primaires avec du matériel informatique (tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteurs, bornes wifi...) dans le cadre de ce qu'elle a appelé "l'Ecole numérique". En tout, plus de 2 250 équipements ont été installés au profit des 20 000 élèves du territoire. L'objectif est bien de ne laisser personne en bord de route.

L'Agglo demain se construit maintenant

Soucieuse de ses concitoyens, soucieuse de l'environnement, de ses villes et de sa campagne, Valence Romans Agglo s'adapte aux besoins toujours nouveaux d'une population et d'une planète en mouvement. Les nombreuses actions entreprises ces dernières années dans les domaines qui font le quotidien de ses 221 700 habitants (environnement, emploi, habitat, nourriture, déplacements, culture...) permettent au projet de territoire d'afficher des ambitions toujours à la hausse. Que ce soit en matière de transition écologique, de préservation de l'environnement, d'attractivité touristique et/ou économique, de services à la population adaptés aux nouveaux usages, l'Agglo de demain se pense et se construit maintenant.



1 050 000
déplacements quotidiens

66 %
de déplacements
en voiture, 20 %
à 23% à pied

Projet de territoire

**Les étapes de la construction
du projet de territoire**

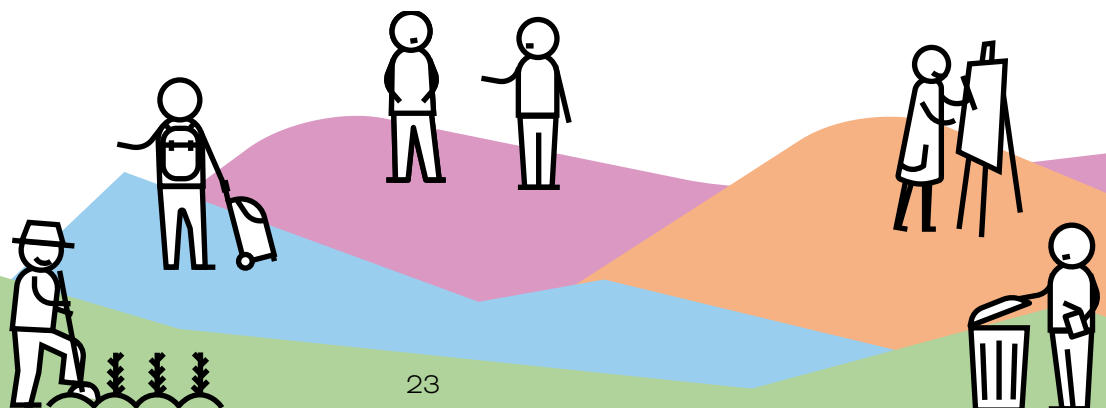
Focus sur le Donut

**Ambition 1 - Préserver l'environnement
et ancrer durablement notre territoire
dans la transition écologique**

**Ambition 2 - Asseoir le développement économique
et conforter l'identité de notre territoire pour
accroître son attractivité**

**Ambition 3 - Développer et adapter
les services à la population**

**Ambition 4 - Préserver les équilibres
qui font la richesse de notre Agglomération**



Les étapes de la construction du projet de territoire

SEPT. 2020

> CONSULTATION
DES ÉLUS

9 rencontres élus sur plusieurs communes du territoire.

Près de 1 000 élus communautaires et municipaux y ont participé.

Plus de 100 propositions ont émergé de ces rencontres.

(Détail en page de droite)



3 OCT. 2020

> SÉMINAIRE
DES ÉLUS

Participation de 300 élus à l'analyse des propositions et la définition des priorités.

Intervention de Didier Locatelli, consultant New Deal, sur le thème

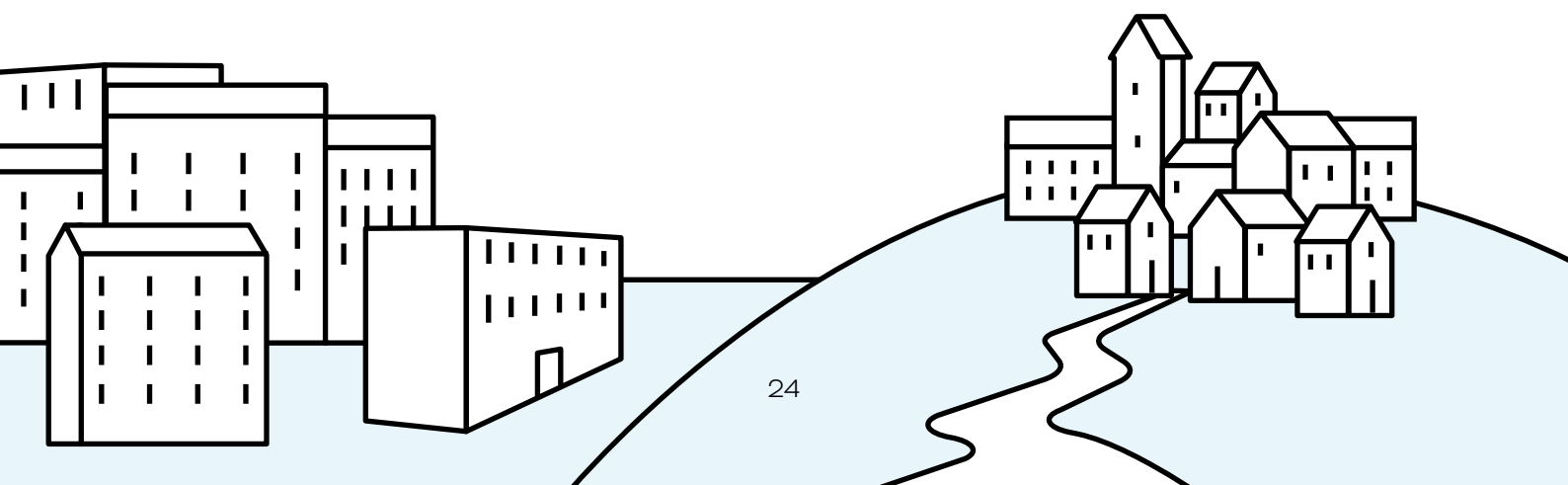
Quelle action publique dans un monde territorial en transition ?



5 OCT. 2020

> GRANDE ENQUÊTE
CITOYENNE

l'aggloetmoi.fr a été lancée en ligne et relayée par toutes les communes de l'Agglo au plus près des citoyens. Plus de 3 000 personnes ont exprimé leur opinion, prise en compte dans le projet de territoire.



FÉV. 2021
> DÉBAT
D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE



MARS 2021
> VOTE DU PROJET
DE TERRITOIRE
EN CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

Il permet de valider les engagements financiers du projet de territoire.

Le projet de territoire a été voté à l'unanimité.

9 rencontres élus communautaires et municipaux sur le territoire

2 septembre à Montélier

Participation des élus de Malissard, Chabeuil, Montélier et Valence.

3 septembre à Portes-lès-Valence

Participation des élus de Montéléger, Montmeyran, Étoile-sur-Rhône, Beaumont-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

7 septembre à Upie

Participation des élus de Beauvallon, Peyrus, Châteaudouble, Combovin, Barcelonne, Montvendre, Upie, La Baume-Cornillane et Ourches.

8 septembre à Mours-Saint-Eusèbe

Participation des élus de Génissieux, Peyrins, Geyssans, Triors, Châtillon-Saint-Jean, Saint-Paul-lès-Romans, Parnans et Mours-Saint-Eusèbe.

9 septembre à Chatuzange-le-Goubet

Participation des élus de Eymeux, La Baume-d'Hostun, Jaillans, Hostun, Beauregard-Baret et Chatuzange-le-Goubet.

10 septembre à Saint-Marcel-lès-Valence

Participation des élus de Bourg-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Alixan, Châteauneuf-sur-Isère et Bourg-de-Péage.

16 septembre à Romans-sur-Isère

Participation des élus de Granges-les-Beaumont, Saint-Bardoux, Clérieux et Romans-sur-Isère.

17 septembre à Bésayes

Participation des élus de Barbières, Saint-Vincent-la-Commanderie, Marches, Bésayes et Charpey.

22 septembre à Valherbasse

Participation des élus de Crépol, Le Chalon, Saint-Christophe-et-le-Laris, Saint-Laurent-d'Onay, Valherbasse, Montmiral et Saint-Michel-sur-Savasse.

Focus sur le donut

Une déclinaison locale des enjeux mondiaux de développement durable

Des indicateurs déjà intégrés dans les politiques publiques de Valence Romans Agglo

- › Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- › Le label Territoires à énergie positive (TEPOS)
- › Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)
 - › Cit'ergie
 - › Territoires d'innovation de grande ambition (TIGA),
- › AfTerres, stratégie alimentaire 2050

Face à l'urgence climatique, aux inégalités sociales, aux enjeux économiques et environnementaux, la communauté internationale et l'ONU s'accordent à dire qu'une coordination mondiale est nécessaire. Les 189 États membres ont énoncé huit Objectifs du millénaire pour le développement. De 2000 à 2015, ces objectifs ont fixé un cadre à l'action mondiale pour un développement empreint de coopération, de solidarité. En 2015, 17 Objectifs de Développement Durables mondiaux ont été adoptés. Ils constituent « le programme de développement durable à l'horizon 2030 » ou l'Agenda 2030. Les 193 états membres de l'ONU dont la France ont adopté ces objectifs et se sont engagés à mettre en oeuvre tous les moyens pour les atteindre, à échéance 2030.

L'engagement local

Parmi les objectifs de l'Agenda 2030 et leur mise en oeuvre au plan national, bon nombre d'actions relèvent des compétences des collectivités territoriales. Pour Valence Romans Agglo, elles s'articulent notamment autour du développement économique, des transports et de la mobilité, de l'habitat, de la vie sociale et du cadre de vie, de la gestion des déchets et de l'assainissement. Dans la conception du projet de territoire, deux impératifs se sont imposés :

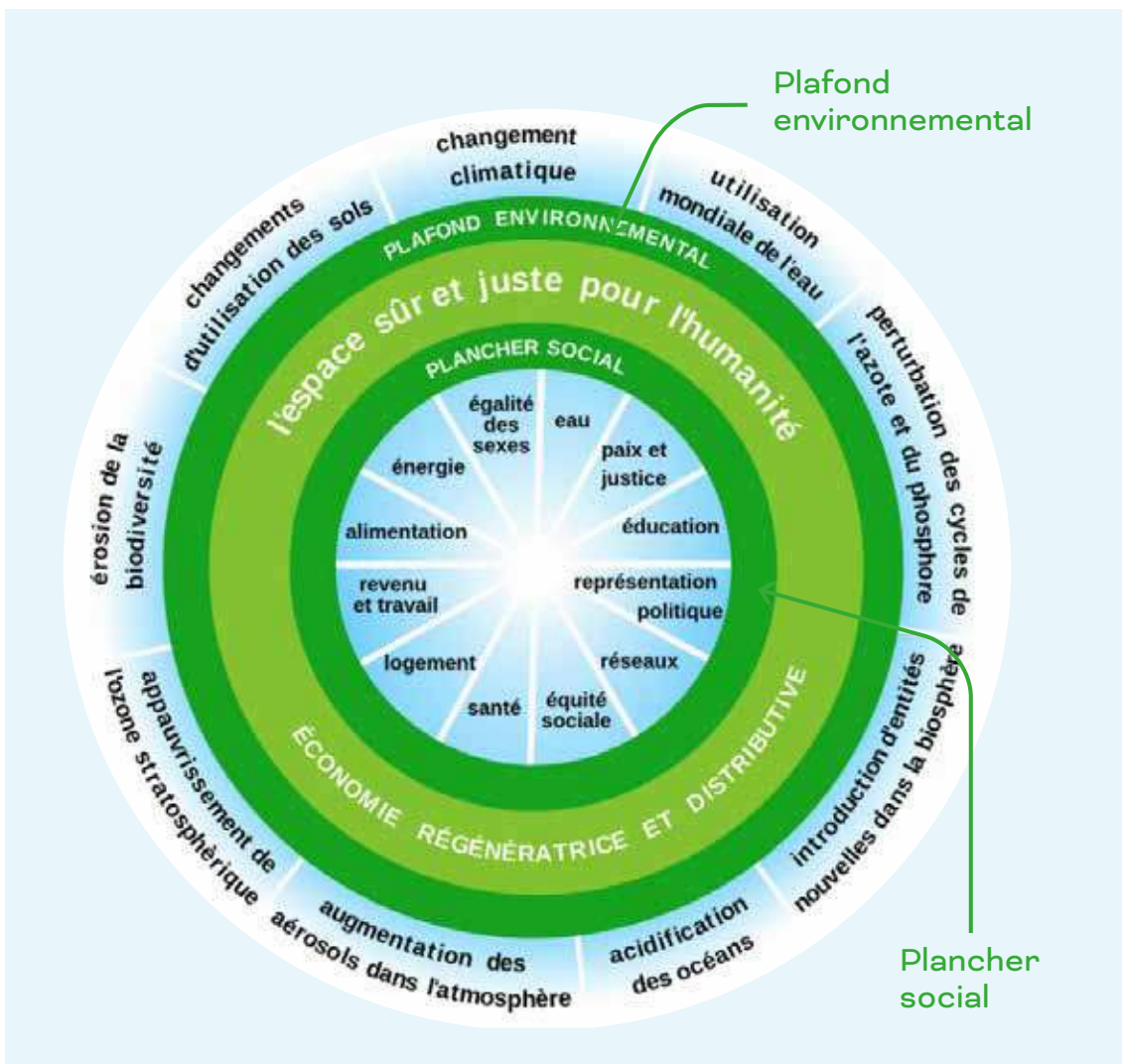
- la nécessité absolue de définir des actions en lien avec les enjeux mondiaux, dans la continuité des engagements pris lors du précédent mandat pour la transition énergétique, la protection de la biodiversité, la préservation de la ressource eau, l'équité sociale, le développement économique ;
- la volonté de fonder le projet de territoire sur une vision à moyen terme, au-delà de la fin du présent mandat : s'inscrire dans des objectifs à 2030, pour offrir une déclinaison territoriale inédite des objectifs de développement durable.

Le Donut

Valence Romans Agglo a travaillé en se fondant sur la méthode Donut ou « doughnut economy » pour offrir une vision globale des actions entreprises, avec deux objectifs essentiels :

- préserver nos ressources en ne consommant pas davantage que ce que notre planète peut nous offrir, ce que le Donut nomme le « plafond environnemental » ;
- œuvrer pour une justice sociale toujours plus grande, ce que le Donut nomme le « plancher social ».

Entre ces deux frontières, se trouve un espace dit « sûr », sur le plan environnemental, et « juste », sur le plan social, dans lequel l'humanité peut prospérer et l'activité économique doit s'inscrire. Des indicateurs annuels de suivi sont en cours de définition. Ils permettront de quantifier l'avancement du projet de territoire en lien avec des objectifs de développement durable.



Ambition I

Préserver l'environnement et ancrer durablement notre territoire dans la transition écologique

Consciente que les territoires jouent un rôle déterminant dans la transition énergétique, Valence Romans Agglo mène une politique volontariste depuis 2014 pour préserver les ressources, réduire les consommations énergétiques, protéger la biodiversité et produire des énergies renouvelables. Notre Plan Climat Air Énergie Territorial, en planifiant la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire, constitue un cadre d'actions ambitieux et une réponse locale aux enjeux planétaires. L'ambition des élus, en adéquation avec les attentes des habitants, est claire : diviser par 2 la consommation d'énergie à l'horizon 2050, réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en confortant le développement économique et l'emploi local. Mieux encore, l'Agglo ambitionne d'ancrer ses actions sur les objectifs de développement durable de l'ONU : répondre aux défis mondiaux liés notamment à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Programme d'actions sur la préservation de la ressource en eau
> **Mars 2014**

Campagne pédagogique « développement durable » dans les écoles du territoire
> **Sept. 2014**



Charte de développement Agricole et forestier (24 signataires)
> **Avril 2016**



Événement annuel « Terres animées »
> **Oct. 2017**



Ferme éolienne à Montrigaud / Montmiral
> **Sept. 2018**

Label CITERGIE
> **Nov. 2018**

Afterres 2050, la trajectoire agricole et alimentaire de l'Agglo
> **2019**

Ferme photovoltaïque à Portes-lès-Valence et toitures bâtiments publics
> **2020**

Réalisations 2014-2020

Nouvelle déchetterie à Portes-lès-Valence
> **Juin 2014**

Label TEPOS « territoire à énergie positive »
> **2015**

Deux maisons de l'habitat (Romans et Valence)
> **Mai 2017**

Adoption du Plan Local de l'Habitat pour 6 ans
> **Fév. 2018**

Adoption du Plan Climat (PCAET)
> **Avril 2019**

Assainissement : Redevance unique sur tout le territoire
> **Janv. 2020**

Conforter les actions du Plan Climat Air Energie Territorial

L'objectif est d'aller plus loin en se fondant sur 3 principes : contribuer au dynamisme économique local ; faire du territoire un territoire d'innovation ; réduire les inégalités face à l'énergie. Dès 2015, ces orientations ont été déclinées en 82 actions opérationnelles, en coordination avec près de 180 acteurs locaux.

Au ♥ du projet de territoire !

› Intensifier la production

d'énergie verte : donner une part toujours plus importante aux énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse)

› **Investir massivement pour transformer l'éclairage public** en le rendant moins consommateur en énergie. Les enjeux sont aussi bien environnementaux que

sociaux et économiques : lutte contre la pollution du ciel nocturne, sécurité des habitants, maîtrise de la consommation d'énergie.

› **Réduire les consommations énergétiques des équipements de l'Agglo** lors des travaux de rénovation pour réaliser des économies d'énergie et offrir davantage de confort aux usagers.

Valoriser nos richesses agricoles

Une des grandes richesses de notre territoire est d'allier des espaces urbains, péri-urbains et des terres agricoles. Cet équilibre participe à notre attractivité et à notre qualité de vie. Il doit donc être préservé. L'ancrage de nos activités agricoles et forestières, le renforcement d'une économie de proximité en lien avec nos agriculteurs et le lien villes-campagne, sont autant de priorités chères aux habitants comme aux élus.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Valoriser les productions agricoles pour une alimentation de qualité par la mise en place d'un programme alimentaire ambitieux.** Objectif, à l'horizon 2050, l'autonomie alimentaire pour satisfaire les besoins essentiels de tous avec une nourriture saine et suffisante, fondée sur une économie respectueuse de l'environnement.

› Encourager les actions d'économies de l'eau dans le domaine agricole.

Concrètement, il s'agira d'améliorer la préservation et la gestion de la ressource en eau, accompagner les évolutions de l'agriculture.

Préserver nos ressources

Parce que nos ressources naturelles sont épuisables, leur préservation est essentielle pour l'avenir de notre territoire, de la planète et de l'humanité. À l'échelle de notre territoire, il est essentiel de préserver ces ressources, de veiller à ce que l'activité humaine ne dépasse pas les capacités de notre planète à y répondre durablement.

Au ♥ du projet de territoire !

› Gérer durablement la ressource en eau

Sécuriser l'approvisionnement en eau potable de qualité, en anticipant les conséquences du changement climatique : valorisation de nouvelles ressources, interconnexion entre les différents réseaux. Optimiser le traitement des eaux usées rejetées pour préserver les milieux aquatiques.

› Gérer les cours d'eau et les crues

Réseaux d'eaux pluviales, puits d'infiltration, bassins de rétention et d'infiltration dans les zones urbanisées. Entretien des cours d'eau dans une logique de continuité écologique. Opérations de renaturation des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues, tels les digues et barrages.

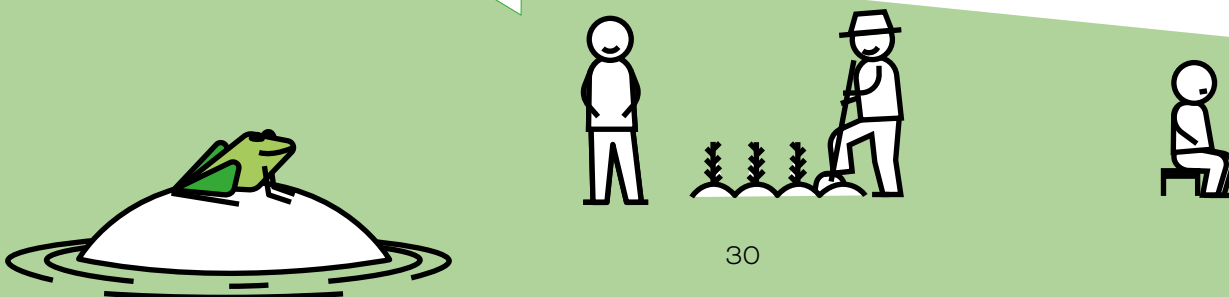
› Limiter la consommation de terres agricoles et travailler sur l'autonomie alimentaire du territoire.

L'étalement urbain, pour les besoins de l'urbanisation, a entraîné une consommation d'espaces agricoles excessive, au regard de la démographie. La démarche environnementale et agricole de l'Agglo vise à conforter l'équilibre entre rural et urbain, notamment en restituant, avec le soutien de partenaires et de start-up du territoire, des terres agricoles. Un enjeu considérable pour la protection de nos ressources et à la réussite du programme alimentaire que nous soutenons, à l'horizon 2050.

Proposer des repas 100 % bio et locaux dans les cantines sans augmentation des tarifs

Préserver les surfaces cultivées et développer encore plus la possibilité de s'alimenter bio et local

Réduire ou éteindre les éclairages de nuit



Proposer aux habitants des réponses concrètes en matière d'environnement

La concertation citoyenne organisée lors de l'élaboration du projet de territoire a fait ressortir des attentes environnementales très fortes : protéger nos ressources, consommer moins d'énergie, optimiser les déplacements... C'est une priorité pour les élus : les investissements de l'Agglo visent à offrir un cadre de vie toujours plus respectueux de l'environnement.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Mettre en place des subventions encourageant les solutions écologiques destinées aux particuliers** : projets de rénovation pour un habitat moins énergivore, déplacements doux...

› **Encourager le tri des déchets et notamment celui des biodéchets.**
Les déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables représentent un tiers des poubelles résiduelles. Ils constituent une ressource importante en matière et en énergie.

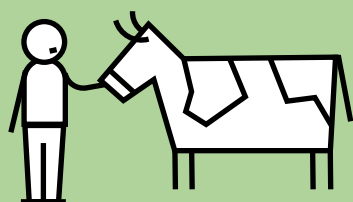
› **Inciter à la désimperméabilisation des sols.** Cela passe par des mesures qui vont faciliter l'infiltration des eaux pluviales. Ou encore par l'intégration de la nature et de l'eau dans les projets d'aménagements urbains. Ces mesures permettent de faire face à l'élévation des températures de l'air et de surface des centres villes.

› **Réduire l'impact environnemental et la pollution de l'air,** en poursuivant les actions sur l'A7.

Assurer l'accès de la population à des logements de qualité en construisant et en rénovant

Penser aux enfants qui vont hériter de notre planète

Lancer une campagne de tri des déchets localement



Extraits de la consultation citoyenne

Ambition 2

Asseoir le développement économique et conforter l'identité de notre territoire pour accroître son attractivité

Valence Romans Agglo est un territoire à fort potentiel, avec de nombreux atouts : une position centrale en Auvergne Rhône-Alpes, un tissu économique dynamique, un pôle universitaire au rayonnement régional, des filières d'excellence comme le cuir, l'agroalimentaire, la logistique ou l'image animée, un tourisme fondé aussi bien sur les centres urbains que les sites naturels... Avec 100 000 emplois, 2 000 créations d'entreprises par an, 56 parcs d'activités économiques, le territoire constitue le cinquième pôle économique de la région Auvergne Rhône-Alpes. Des atouts que ce projet de territoire vise à conforter. En actionnant tous les leviers qui permettent d'encourager la dynamique économique, la création de richesse et donc l'emploi, mais aussi en soutenant des projets innovants, dont l'impact social et environnemental est à la fois fort et local. Des projets au service des nouveaux modes de vie des citoyens autant que du développement d'une économie durable.

Label Territoire d'excellence pleine nature

Gouvernance partagée avec Harmonie 2030

Travaux du Campus de l'Image à Bourg-lès-Valence

Travaux du nouveau parc des expositions et des congrès à Valence

L'agglo membre du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes

> 2018

> 2020

Réalisations 2014-2020

> 2019

Lancement des journées métiers d'art sur le territoire

Certification ISO 14001 renouvelée pour le parc d'activités Rovaltain

Le Pôle Image de la Cartoucherie a fêté ses 10 ans

Fusion de 3 structures associatives dans la Plateforme pour l'Emploi

Nouvel office de Tourisme à Romans-sur-Isère

Lauréat « territoire d'innovation et de grande ambition » avec le projet capitale des start-up de territoire

Accueil du 1^{er} bateau de croisière à la Halte fluviale à Valence

Conforter l'attractivité de notre territoire

Valence Romans Agglo attire les entreprises, les touristes, les habitants issus d'autres départements ou régions. Une attractivité liée à de nombreux facteurs : services offerts aux habitants, cadre de vie, respect de l'environnement, emploi, dynamisme économique, projets de développement portés par la collectivité, écoles et universités, événements, gastronomie... Un véritable écosystème dont la mission des élus est de préserver l'équilibre.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Investir sur les sites et événements qui attirent sur le territoire, tels le port de plaisance ou la Foire du Dauphiné.** Ils constituent des temps forts et des équipements structurants pour les habitants et sont aussi l'image que nous renvoyons.

› **Conforter la dynamique des centres villes et centres bourgs.** Les cœurs de ville ont de nombreux points forts. Il est essentiel que chaque habitant puisse y accéder facilement, y faire ses courses, y passer des moments en famille et envisager de s'y installer. Cela passe par un soutien au commerce, à la rénovation des habitations et par une stratégie sur les déplacements.

› **Poursuivre le développement du numérique.** La transformation numérique nous impacte tous. Elle est essentielle pour les communications, les apprentissages, les achats et les

activités professionnelles. Elle est indispensable pour que chacun, toutes générations confondues, puisse accéder aux services publics tout comme pour le développement économique des entreprises. Son développement sur tout notre territoire à la fois rural et urbain est une priorité : chacun doit avoir le même accès aux services numériques.

› **Consolider notre attrait touristique (randonnée pédestre, aires de camping-cars...).**

La randonnée est la première activité sportive pratiquée par les Français en vacances. Notre territoire est reconnu pour le charme de ses paysages et ses parcours de randonnée. C'est un atout qu'il faut promouvoir, en portant des projets collectifs comme par exemple le stationnement au départ des chemins de randonnée.

Un territoire
écologique,
inclusif et
innovant



Super territoire ! Peut-être
renforcer la qualité de l'offre
de formation supérieure et
développer une stratégie afin
de garder des jeunes diplômés



Du
travail
pour
tous !



Extraits de la consultation citoyenne

Préserver l'équilibre existant sur notre territoire, entre rural et urbain

Riche de particularismes, notre territoire est notamment composé d'espaces urbains, péri-urbains et de terres agricoles. Cet équilibre « rural - urbain » qui constitue notre ADN, fait la fierté des habitants et nous différencie. Accéder aux services du monde urbain tout en profitant des richesses du monde rural, tel est l'équilibre qu'il nous faut protéger et favoriser.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Optimiser ou réhabiliter les zones économiques afin de limiter l'impact sur les terrains agricoles.** L'enjeu est de trouver un équilibre entre ces zones économiques où un grand nombre des citoyens travaillent et nos zones agricoles indispensables à l'économie, la biodiversité et à notre futur alimentaire.

› **Limiter l'essor des zones commerciales périphériques.** C'est un enjeu pour maîtriser l'étalement urbain, préserver notre foncier agricole et sauver nos centres villes.

› **Aider à la réhabilitation de friches, après le départ d'une entreprise ou l'arrêt d'une activité majeure sur une commune.** Friche commerciale ou industrielle, elle suppose un travail de requalification, parfois de dépollution puis recherche d'un projet répondant aux attentes des communes et de ses habitants. Cette mission essentielle permet de faire évoluer notre territoire en ancrant nos actions dans de nouvelles exigences économiques et environnementales.

Je veux la
Fiiiibre !



Expliquer à l'école
l'utilisation d'internet
et des réseaux et ce
dans chaque classe,
école, collège, lycée



Une suggestion
de mes enfants :
un joli skatepark
ou pump park



Développer une identité forte

Plus de 90 % des personnes ayant participé à la consultation citoyenne sont fières de vivre dans notre agglomération et n'en changeraient pour rien au monde ! L'un des objectifs du projet de territoire est de consolider cette fierté d'appartenance et d'ancrer cette identité forte, dans l'esprit de tous.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Amplifier notre politique d'attractivité et intensifier la communication pour faire connaître nos atouts.** Label tourisme qualité de vie, développement durable, bon goût, bien vivre. Un seul objectif : dans l'esprit et le cœur des touristes, devenir un incontournable pour des vacances réussies. Dans celui des entreprises et des familles, être identifié comme un territoire dynamique et engagé.

› **Fédérer par le sport collectif professionnel.** Il réunit les habitants, les fédère autour de moments partagés, d'exploits, d'efforts de groupe. Il est aussi un lien entre communes, et participe à développer une identité partagée. Le rôle de Valence Romans Agglo est de soutenir les projets sportifs et de les fédérer.

› **Attirer les familles et les jeunes actifs sur notre territoire pour une installation durable.**

C'est encourager les familles, les étudiants à rester sur notre territoire. Pour cela, ils doivent y trouver qualité de vie, services à la population, facilités de déplacements, dynamisme économique... Pour les étudiants par exemple, cela passe par des politiques spécifiques en faveur de l'enseignement supérieur, de l'emploi des jeunes, de l'habitat, de la culture. Autant de leviers prioritaires et en cohérence avec les actions du précédent mandat.

Nous manquons cruellement d'offres d'emploi dans des secteurs innovants !

Arrêter d'encercler les villages par des ceintures de zones d'activités et zones commerciales

Utiliser les anciens locaux industriels vides ou les détruire et les remplacer par des jardins



Extraits de la consultation citoyenne

Ambition 3

Développer et adapter les services à la population

Offrir à tous un cadre de vie harmonieux repose sur un équilibre qui impose la plus grande vigilance au quotidien, qu'il s'agisse de protection de l'environnement, de dynamisme économique ou de services à la population. Pour les familles, l'Agglo exerce ses compétences en matière de petite enfance (accueil et éveil), de jeunesse (activités de loisirs, information et accompagnement), de vie scolaire (cantine, piscines et école numérique), d'enseignement artistique. Cet engagement est complété par une offre culturelle particulièrement riche (comprenant des équipements et des événements dans les domaines de la musique, de la danse, du cinéma, du théâtre et des arts plastiques) et des équipements sportifs répondant aux besoins des habitants. Pour offrir à tous le maximum de solutions pour profiter de ces services et se déplacer au quotidien, Valence Romans Agglo déploie également une politique ambitieuse pour la mobilité.

Apprentissage de la natation pour tous les enfants du territoire

Rénovation de la Médiathèque de La Monnaie à Romans-sur-Isère
> 2017

Ouverture du Crématorium à Beaumont-lès-Valence

Menus végétariens dans les écoles et dans les multi-accueils, une première en France !

Transport interconnecté pour emmener les enfants en vacances

5 multi-accueils engagés dans la démarche nationale « Parler bambin »

Napoléon à la Maison des têtes

Démarrage du chantier de la Médiathèque Latour-Maubourg

Inauguration de l'extension de l'Ecole d'Art

Réouverture du Cpa renové et agrandi et petite salle du Lux reliftée

Accueil du Tour de France sur 7 communes de l'Agglo

> 2018

Réalisations 2014-2020

Début de l'obtention de nombreux labels : Pays d'Art et d'Histoire / Bibliothèque numérique de référence, label Etnopôle
> 2016



Démarrage des travaux à La Comédie
> 2019

Fin du plan piscines avec la réalisation de 4 grands chantiers pour 41 M€
> 2020

- 2 nouveaux multi-accueils à Montmeyran et Malissard et travaux conséquents à Ravel et aux Balives
- Extension du réseau de lecture publique sur Châteauneuf-sur-Isère, Étoile-sur-Rhône
- Soutien aux événements sportifs : Tour de France, Masters de Pétanque, BMX à Chabeuil et Mours

Optimiser les services proposés aux habitants pour s'adapter à leurs attentes

Valence Romans Agglo accompagne les habitants du territoire en proposant des services adaptés à leurs attentes et à leurs modes de vie au quotidien. Cet engagement particulièrement important lors du précédent mandat, se poursuivra dans tous les domaines : garde pour les tout-petits, restauration collective des écoliers, activités enfance et jeunesse, enseignement artistique, offre culturelle et sportive, ou encore solutions pour l'habitat et le logement.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Compléter l'offre culturelle en développant le réseau de salles de spectacles gérées par l'Agglo.** Aux côtés de l'ensemble des acteurs culturels locaux, l'objectif est de proposer une offre culturelle diversifiée, de qualité et accessible à tous.

› **Accompagner le développement des équipements.** Plusieurs chantiers ont été menés sur le précédent mandat pour agrandir, réhabiliter, labelliser, ouvrir largement l'offre à tous les publics dans tous les domaines : petite enfance, lecture publique, spectacle vivant, arts plastiques, arts visuels,

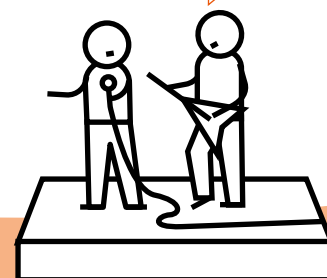
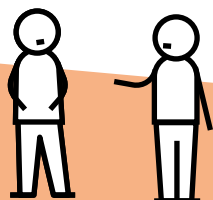
patrimoine. L'objectif est de poursuivre en ce sens en proposant un accueil, un service et une offre de qualité, à tous les publics tant en milieu rural qu'urbain.

› **Adapter les bâtiments aux nouveaux usages.** La Médiathèque Simone-de-Beauvoir, le Conservatoire... sont des lieux de vie, d'apprentissage et de culture et doivent s'adapter aux attentes des citoyens et du public, tout en s'inscrivant dans une logique d'économies d'énergie. L'accueil et l'éveil des tout-petits dans des équipements confortables et rassurants en tous points constitue également une priorité.

En tant qu'artiste, je pense que le territoire devrait favoriser les artistes locaux

Plus de culture ainsi que son accès au plus grand nombre

Créer une arena pour des concerts et des compétitions sportives



Extraits de la consultation citoyenne

Offrir une mobilité multimodale à l'échelle du territoire

Dans les attentes exprimées par les citoyens, les déplacements font partie des préoccupations majeures. Se déplacer simplement au quotidien, avec des solutions adaptées et variées, respectueuses de l'environnement et en phase avec les objectifs de développement durable de l'ONU. Cette ligne directrice sera confortée dans les années à venir.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Favoriser les modes de déplacements alternatifs tels le fluvial et le ferroviaire.** En s'appuyant sur toutes les ressources de notre territoire, il est possible d'enrichir l'offre de transport et de réduire les émissions de gaz à effets de serre.

› **Créer les infrastructures combinant les modes de déplacements pour relier l'ensemble du territoire.**

Dans une logique « multimodale » respectueuse de l'environnement, le projet de territoire 2020 / 2030 vise à élaborer un nouveau schéma de développement intégrant tous les modes de déplacements (mobilité

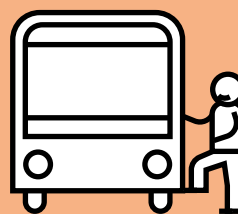
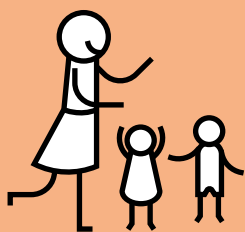
douce, transport en commun), les flux sur nos bassins de vie, et les liaisons entre les communes (centres villes, équipements structurants). Pour atteindre ces objectifs, la richesse de l'offre et des moyens de mobilité sera essentielle : transport à la demande, véhicule électrique en libre-service, offre pour les personnes à mobilité réduite...

› **Soutenir le projet de construction d'un 4^{ème} pont sur l'Isère.**

Il permettra notamment de soulager le trafic de véhicules en provenance de Romans et Bourg-de-Péage.

Développer le tourisme fluvial et de rivière

Des pistes cyclables c'est ce qui manque le plus



Penser la mobilité en connexion avec les autres territoires et en adéquation avec les modes de vie des citoyens

Le caractère à la fois urbain et rural de notre territoire invite à prendre en compte tout autant des modes de vie différents, la transition écologique, la révolution numérique, la sécurité, l'innovation et le souhait d'une mobilité durable. Un sujet dont l'Agglo s'est emparée lors du précédent mandat, en travaillant sur les mobilités douces, les véhicules électriques, l'élargissement de l'offre aux usagers. Un sujet au cœur du nouveau projet de territoire.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Veiller à maintenir des connexions vers l'extérieur du territoire en poursuivant l'amélioration des infrastructures existantes** avec notamment la création d'un 4^{ème} pont sur l'Isère, une vigilance sur les liaisons gare TGV. Ce sont des points névralgiques de la vie de notre territoire, ils confortent notre attractivité. À ce titre, ils constitueront les priorités du nouveau mandat.

› **Étudier la mobilité à l'échelle du bassin du Grand Rovaltain.** Toute stratégie de mobilité doit, si elle souhaite être efficace, s'inscrire à la fois dans les habitudes des habitants et dans une logique de bassin de vie.

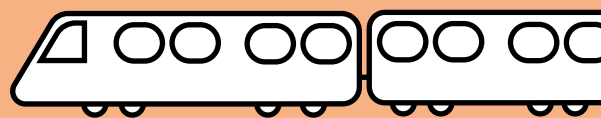
Le pont de l'Isère, c'est primordial !



Faire en sorte d'avoir un maximum de TGV à la gare de Valence TGV



Extraits de la consultation citoyenne



S'appuyer sur la logique territoriale et solidaire dans les services à la population

Etre solidaire, c'est faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul. Le projet de territoire concourt à mettre en commun toutes les attentes et à réfléchir à une dynamique territoriale en phase avec les préoccupations citoyennes. L'équilibre entre richesses rurales et émulation urbaine est déterminant. Il constitue l'ADN de notre Agglo et sera donc conforté.

Au ♥ du projet de territoire !

› **Renforcer la compétence jeunesse pour les communes rurales**, en étoffant l'offre à destination du jeune public et des familles.

› **Proposer des conditions d'accueil durables pour les gens du voyage**, voilà qui participe pleinement à une cohabitation sereine. Les aménagements sur les aires de voyages se poursuivront donc ainsi que l'accompagnement à la sédentarisation dans certains cas.

› **Faire de l'Agglo un relais de communication des évènements festifs des communes**. Plus de 500 événements sont organisés chaque année sur le territoire. Pour répondre aux attentes des habitants et faire connaître la richesse exceptionnelle de l'offre culturelle, il sera essentiel de renforcer la communication.

› **Élargir nos compétences en matière de gestion des piscines d'été**. Elles proposent des jeux, du sport et de la détente pour les familles, les enfants, les écoles, les associations et les clubs de sport. Si l'Agglo gère 7 équipements* à ce jour, elle prévoit aussi d'apporter son soutien aux communes équipées d'une piscine ouverte l'été, lorsque celles-ci sont reconnues d'intérêt communautaire.

* piscines

› **Améliorer le fonctionnement des fourrières animales**. Elles assurent la prise en charge et l'entretien des animaux errants ou saisis, dont le nombre ne cesse de croître. Afin de répondre à cette triste réalité, les fourrières du territoire seront renouvelées.

Mobiliser la jeunesse en créant des activités dans lesquelles les jeunes seront acteurs et éventuellement responsables

Créer du lien social, culturel et sportif

Proposer des activités enfance, jeunesse, accessibles pour tous les enfants du territoire



Extraits de la consultation citoyenne

Ambition 3



Développer une mobilité durable avec Valence Romans Déplacements

La mobilité et les conditions de déplacement sur notre territoire constituent une des préoccupations majeures des concitoyens : pour se rendre au travail, organiser la vie familiale et les activités, elles sont un élément essentiel de la qualité de vie. Valence Romans Agglo mène à cet égard une politique ambitieuse, portée par Valence Romans Déplacements, pour offrir à tous des solutions de mobilité adaptées et respectueuses de l'environnement.

Conforter et développer de nouvelles mobilités

Afin de répondre aux nouveaux enjeux de mobilité, un projet de service innovant et adapté à la diversité de notre territoire sera mis en œuvre : développement d'un réseau de bus attractif et performant (cadencements adaptés, transport à la demande...) ; renforcement des solutions de covoiturage et d'autopartage ; développement des modes actifs (vélo, marche à pied), ...

Créer une dynamique vélo sur le territoire

Dans la perspective du doublement de la part modale du vélo, l'objectif est de mettre en œuvre un plan d'action concret et ambitieux. Il sera articulé autour de la création d'un réseau cyclable intercommunal continu et sécurisé, du développement de "services vélo" performants et d'opérations de sensibilisation à la pratique du vélo.

Développer de nouvelles énergies

Se doter d'une flotte de bus 100% à faible émission passe par la mise en œuvre d'un mix énergétique performant et tourné vers l'avenir : développement des bus électriques et bioGNV dans la perspective de bus fonctionnant à l'hydrogène vert. La flotte de vélos à assistance électrique sera également développée.

Créer et restructurer les outils d'exploitation

Faire face aux défis de la transition énergétique nécessite une mutation des outils d'exploitation. Cela passe notamment par la création de dépôts de bus nouvelle génération intégrant les nouvelles énergies.



Ambition 4

Préserver les équilibres qui font la richesse de notre Agglomération

Notre agglomération présente de nombreuses singularités. Dans son organisation géographique et territoriale d'abord, avec deux bassins de vie organisés autour de Valence et Romans. Un vaste territoire qui a la particularité de s'étendre, du Nord au Sud, sur 70 kilomètres, maillé par 54 communes, dont une majorité de petits villages, à dominante rurale. L'histoire de sa construction est également originale, Valence Romans Agglo est une jeune intercommunalité dont le périmètre définitif a seulement été acté en juin 2015, au terme de nombreux échanges et débats avec les communes. Sa configuration actuelle a été figée en janvier 2017, avec l'entrée des 5 communes de la Raye. Ces réalités ont vocation à être autant d'atouts pour notre intercommunalité. Elles font de Valence Romans Agglo un véritable « territoire d'équilibre », capable de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de demain, quels que soient les modes de vie et les aspirations de nos concitoyens.

Mise en place
d'un fonds de
concours
> **2014**

Lancement
de l'école
numérique
> **2016**

Contrat
de ruralité
> **2017**

Fonds spécial
d'urgence face
aux intempéries
> **2019**

Séminaire
des élus
> **2020**

Réalisations 2014-2020

Contrat de ville
> **2015**

Accès à internet
pour tous :
100 bornes wifi
installées dans
les communes
> **2016**

Nouveau
programme
de logements
sociaux
> **2018**

Lancement
de la GRU
> **2019**

Vote extension
cuisine centrale
> **2019**

Consultation
citoyenne
laggloetmoi.fr
> **2020**

L'équilibre financier et la solidarité intercommunale

Lors du précédent mandat, plus de 300 millions d'euros ont été investis au bénéfice du territoire et des habitants. Cet engagement a été rendu possible grâce à d'importantes mutations opérées dans l'organisation des services adossée à une gestion responsable de l'argent public. Il se fonde sur une mutualisation des moyens et la recherche de partenariats efficaces, notamment avec la Région et le Département. Dans cette logique, la solidarité territoriale constitue un des fondements de la cohésion intercommunale.

Au ♥ du projet de territoire !

› Aider les communes en fonction de leur richesse par la dotation de solidarité et les fonds de concours.

La dotation de solidarité s'élèvera à 7 millions d'euros par an. Le Fonds de concours sera quant à lui de 1 million d'euros afin de soutenir les projets d'investissement des communes. Ces deux mesures constituent des signaux forts et les preuves très concrètes de la coopération intercommunale. La particularité de ce nouveau mandat, visant à placer davantage les municipalités au cœur du projet de territoire, elle laisse aux communes le libre arbitre quant à l'utilisation de cette dotation de solidarité, en se fondant sur leur connaissance des attentes de leurs concitoyens.

› **Mettre en œuvre une méthodologie permettant de suivre l'impact social et environnemental des actions de politique publique.** Dès 2022, un pilotage sera donc mis en place afin de pouvoir mesurer les impacts des projets développés sur le territoire.

› **Continuer à développer la mutualisation.** Elle permet de faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas

faire seul. Elle offre la garantie d'un traitement équitable des citoyens, quel que soit leur lieu d'habitation. Enfin elle est source d'économies. Ainsi, différents services mutualisés seront mis en place : brigade verte contre les dépôts sauvages, vidéo-protection, partenariat des polices municipales, agrandissement de la cuisine centrale, ingénierie auprès des communes pour le développement de la nature en milieu urbanisé et le respect de l'environnement.

› **Développer des services mobiles dans les territoires fragiles.** Offrir à tous les habitants du territoire des services répondant à leurs attentes, en intégrant la question des déplacements et de l'accès au numérique : tels sont les enjeux de ces services mobiles. Cela passe notamment par l'offre France Service et les déchèteries mobiles.

› **Valoriser les matières premières locales de l'Agglo dans la construction d'équipements publics.** L'objectif est de promouvoir et mettre en valeur les richesses du territoire tout en concourant au développement économique local.

L'équilibre rural / urbain : valoriser notre patrimoine urbain et rural, conforter un développement économique bénéficiant à toutes les communes

L'une des forces du territoire est la coexistence entre des espaces urbains et ruraux : les richesses environnementales, agricoles et forestières y côtoient la dynamique de l'urbain. Un bel équilibre est né de cette alchimie.

L'équilibre entre élus et citoyens : le débat permanent

La proximité avec les concitoyens fait partie du quotidien des élus : ils sont à l'écoute de leurs attentes, de leurs besoins et des projets qui leur tiennent à cœur. Ce dialogue constitue aussi une des composantes de la relation de Valence Romans Agglo avec les habitants du territoire. Leur implication dans les processus de décision publique et dans les choix collectifs constitue une aide précieuse.

Au ♥ du projet de territoire !

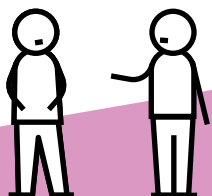
› **Poursuivre le dialogue avec les citoyens, par le biais de consultations et d'enquêtes.**

Elles sont la preuve de l'implication directe des citoyens dans la vie et les choix faits par l'intercommunalité. Dans l'élaboration de ce nouveau projet de territoire, ils ont été plus de 3000 à répondre à la consultation organisée pour cerner leurs priorités, connaître leur vision du développement du territoire. Une somme d'informations précieuses. Ce dialogue se poursuivra tout au long du nouveau mandat.

› **Offrir aux citoyens une vision claire de ce que l'Agglo fait pour eux au quotidien.**

Les nombreux services proposés par l'Agglo à la population méritent d'être toujours mieux connus, tout comme l'implication des agents au quotidien. L'Agglo a fixé cet objectif dès le précédent mandat. Avec le nouveau projet de territoire, elle entend intensifier cet engagement en développant une politique de « gestion des relations usagers » ambitieuse.

Plus de jardins partagés, de fermes pédagogiques ouvertes aux écoles



Développer l'accès aux équipements culturels et sportifs dans les petites communes



Continuer à consulter les habitants

› **Amplifier la participation citoyenne et l'implication des forces vives dans l'établissement de diagnostics et les process de décision, notamment avec le Conseil de développement (CODEV).** Ils participent à la vie économique locale, à la vie associative et

souhaitent apporter leur concours aux diagnostics et aux décisions liées au développement du territoire. Leur mobilisation est essentielle et constitue une richesse que l'Agglo entend bien faire grandir.

L'équilibre institutionnel et politique : une gouvernance dépassant les clivages politiques

Dans cette logique de solidarité intercommunale, l'équilibre institutionnel et politique prend toute sa dimension. Il dépasse les clivages politiques pour s'inscrire dans « une gouvernance partagée », avec toujours la vision d'un projet utile à tous les habitants, à court, moyen et long terme.

Au ♥ du projet de territoire !

› La charte de confiance

Il vise à construire un modèle équilibré d'actions et de gouvernance respectueux de la libre administration des Communes. Il sera le garant des valeurs fondatrices de l'Agglo et de ses Communes, en s'assurant d'offrir à tous un égal accès aux biens et aux services, en développant la concertation et en fédérant tous les acteurs dans le sens du bien commun.

› Le Projet d'administration

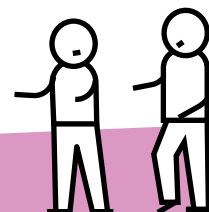
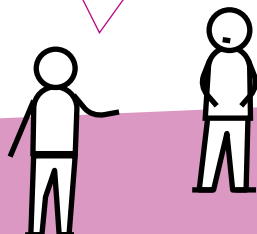
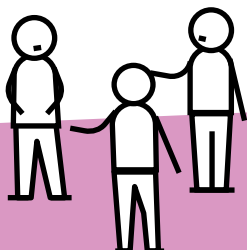
Défini par les élus, le projet de territoire sera déployé sur le terrain par les équipes de l'Agglo à travers le « Projet d'administration ». Il s'agira de mettre en œuvre efficacement les propositions des élus et apporter un service de qualité aux citoyens. Le projet d'administration conforte en interne une vision et des valeurs partagées par tous les agents et favorise par ailleurs des axes de progrès de l'organisation.

› La composition de l'Exécutif

Encourager
les initiatives
citoyennes

Participation
des citoyens
aux prises de
décisions.

Aider au regroupement de
petits commerces locaux
dans les villages. Augmenter
les solutions de garde pour
les enfants



Un niveau d'investissement conséquent

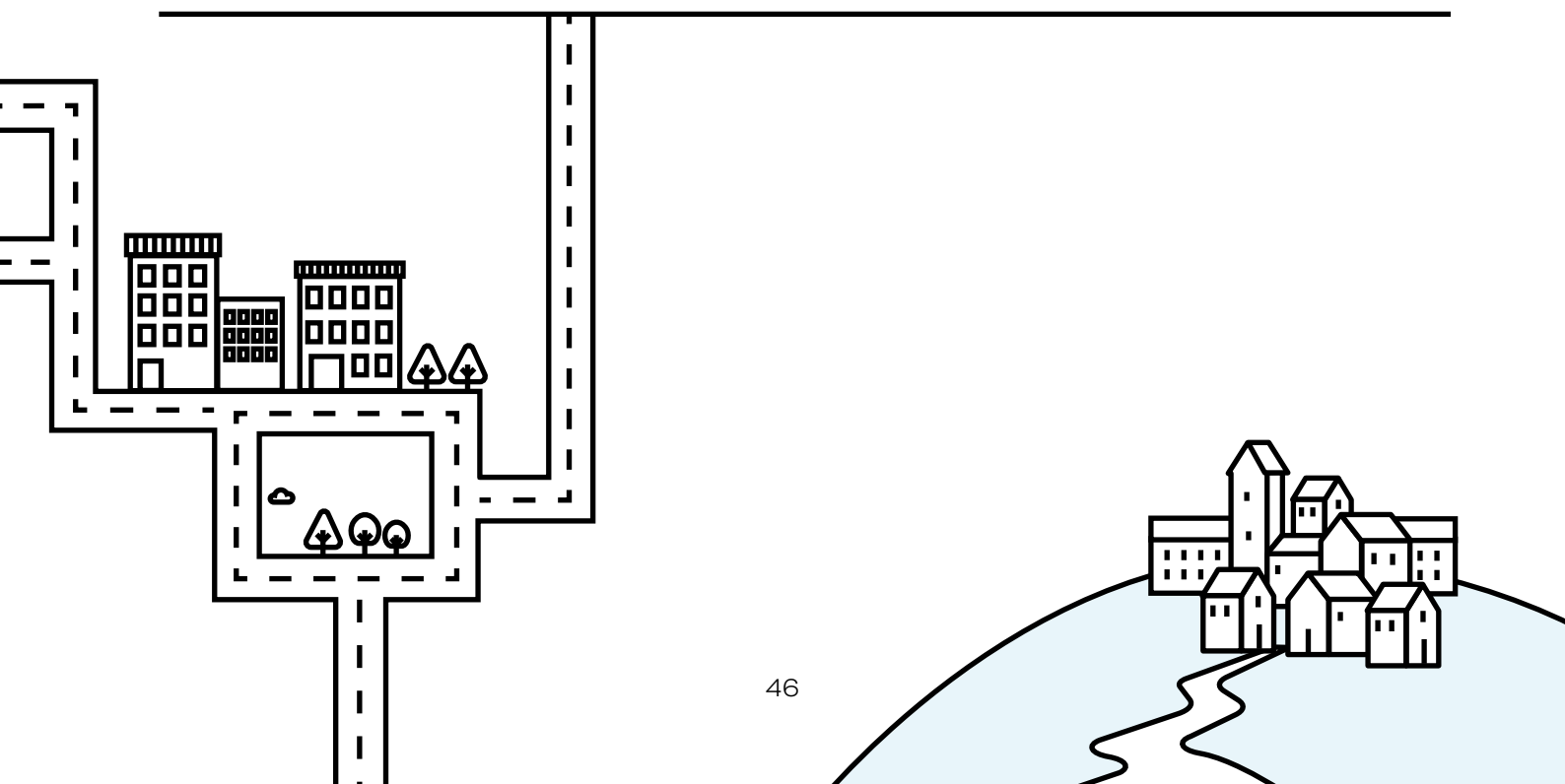
150 M €
sur les politiques
publiques à
inscrire
dans la Donut
économie

70 M €
pour de nouvelles
actions en faveur
de la transition
écologique, de
l'attractivité et
des services à la
population

100 M €
impulsés par
une solidarité
renforcée auprès
des communes
(42 M €
en direct)

80 M €
portés par
Valence Romans
Déplacements
et les Régies
de l'eau et de
l'assainissement

400 millions €



Annexe 1

Lexique

Ambition > Désir ardent de parvenir à faire quelque chose.

Cigale > Hotspots installés dans les communes dotées d'un faible réseau. Ce dispositif permet un accès à internet à tous gratuitement.

CODEV > Créé en juin 2018, le Conseil de Développement Local ou CODEV permet d'associer les citoyens à la réflexion sur les orientations et les grands projets du territoire. Il est commun à Arche Agglo, Rhône Crussol et Valence Romans Agglo.

Digital > la filière digitale regroupe tout autant les activités numériques que l'industrie électronique.

Enjeu > Ce qu'il y a à perdre ou à gagner, à faire ou à ne pas faire.

Impact positif > Impact produit par une société qui n'agit pas seulement pour stopper des effets négatifs mais adopte des pratiques à l'impact social et environnemental positif en les inscrivant au cœur de son modèle économique. Ces mesures peuvent aller de la contribution à la transition bas carbone jusqu'à l'ouverture de la gouvernance aux salariés, en passant par la participation à l'économie circulaire.

Industries créatives > Activités économiques qui trouvent leur origine dans la créativité, les compétences et le talent d'une personne, et qui ont un fort potentiel de croissance et d'emploi à travers la production et l'exploitation de la propriété intellectuelle.

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

> Il s'agit de l'outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Dès 2017, il a été rendu obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 50.000 habitants (puis de 20 000 habitants dès janvier 2019).

Pôle de l'image animée > C'est l'une des filières phares du territoire. Près de 450 personnes travaillent dans la filière animation. Elle crée plus de 22% du chiffre d'affaires de la filière à l'échelle de la Région. La Cartoucherie, labellisée Pôle d'excellence régional Image, concentre les différents acteurs de l'image.

Résilience > D'abord utilisé pour qualifier la résistance d'un matériau à un choc, le concept de résilience est devenu un élément phare de l'action publique. Un territoire est dit "résilient" lorsqu'il est capable d'anticiper, réagir, s'adapter à ces perturbations, qu'elles soient lentes ou brutales. Le territoire est en capacité de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation.

Start-up de territoire > On désigne sous ce terme une entreprise nouvelle, innovante, à fort potentiel de croissance. Une nouvelle entreprise qui travaille pour et avec son territoire. Elle est souvent issue d'un besoin exprimé par les citoyens.

Territoire d'Innovation et de Grande

Ambition TIGA > Suite à un appel à projets lancé en novembre 2018, 24 territoires d'innovation ont été sélectionnés dont Valence Romans Agglo. À la clé, une enveloppe de 450 millions € pour financer des transformations dans les champs du numérique, de l'énergie, de l'agroécologie, de la mobilité, des compétences...

Annexe 2

chiffres clés

PORTRAIT DE TERRITOIRE

54 communes

2 villes centres

221 737 habitants

9 communes de plus de 5 000 habitants

13 communes de moins de 600 habitants

120 habitants au km² en rural

5^e Pôle économique de la Région Rhône Alpes

940 km²

20 400 euros / an niveau de vie moyen

40 % de la population drômoise

28,6 % de retraités

VIVRE ET HABITER

2,24 habitants par résidence principale

99 000 ménages

25 multi accueils collectifs et 2 familiaux

2 130 enfants accueillis (83% taux d'occupation)

11 lieux d'accueil parents enfants

125 106 tonnes de déchets

241 kilos de déchets produits par personne et par an (contre 244 au niveau national)

18,3 millions de m³ d'eaux usées traitées

133 km de réseaux d'assainissement

112 530 logements sur l'agglomération dont la moitié se situent sur Valence et Romans

59% propriétaires

87,1 millions m³ eau prélevés

2 350 000 kWh par an d'économie d'énergie grâce à la coupure totale ou partielle de l'éclairage en milieu de nuit dans 35 communes

+ 2 % de hausse de la température moyenne depuis 1960

SE NOURRIR ET PRÉSERVER

Valence 2^e ville de France pour l'autonomie alimentaire

184 hectares par an artificialisés entre 1990 et 2014

39 % de produits bio écoresponsables ou locaux dans les cantines

35 % des repas végétariens

230 agriculteurs mobilisés sur la ressource eau

75 km de cours d'eau entretenus

1 200 exploitations en 2010

47 % du territoire en surface agricole utile

3 600 hectares d'arboriculture (abricotiers, pêchers, noyer)

20 % des exploitations agricoles en bio (17% de de SAU contre 8.5% à l'échelon national)

17 % de producteurs bio

29% des transformateurs drômois certifiés bio, 32% des distributeurs drômois certifiés bio

532 logements rénovés dans le cadre du Programme d'intérêt général

15 % de la consommation finale d'énergie couverte par la production d'énergie renouvelable du territoire

557,2 GWh produits et consommés sur le territoire

89 661 MWh produits en 2019, par le Parc Forêt de Thivolet et le Parc Bois de Montrigaud

TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE

56 parcs d'activités

2 000 créations
d'entreprises par an

80% de l'emploi concentré
sur 6 communes (Valence,
Bourg-lès-Valence, Saint-
Marcel-lès-Valence, Portes-
lès-Valence, bassin de Romans-
sur-Isère)

71% des emplois occupés par
des actifs habitant le périmètre
communautaire

Plus de 2 500 éco-
entreprises intervenant
notamment dans la production
d'énergies, le stockage de
l'énergie

102 637 emplois, tous
secteurs confondus

10% des habitants
sont des étudiants.

3 000 emplois dans
l'industrie agroalimentaire

SORTIR ET DÉCOUVRIR

14 médiathèques en réseau

Plus de 50 000
visiteurs aux Clévos, Cité de
Savoirs à Etoile-sur-Rhône

15 537 visiteurs au CPA
à Valence

50 095 spectateurs
au Train-Théâtre à Portes-lès-
Valence

89 130 spectateurs
à La Comédie à Valence

41 spectacles à la Cordo
à Romans-sur-Isère

12 409 spectateurs
au Festival d'un jour

12 000 personnes ont
suivi des visites Pays d'Art et
d'Histoire

Plus de 12 000 enfants
formés à la natation chaque année

5 piscines et 2 centres
aqualudiques communautaires

SE DÉPLACER ET COMMUNIQUER

1 754 accompagnements
réalisés autour du numérique
en médiathèque

49 communes équipées
de bornes CIGALE

13 millions de voyages
sur Citéa

2,5 millions de voyageur
par an passent par la gare de
Valence TGV (nationales et
européennes express)

7000 voyageurs/jour dans
les gares de Valence ville et de
Romans-sur-Isère

80 000 véhicules / jour
sur l'A7

1 050 000
déplacements quotidiens

66% de déplacements se
font en voiture, 20 à 23 % à pied.

5 à 8 % population utilise le
réseau urbain dans l'Agglo
(20 % Valence)

2 % des déplacements
se font en vélo

1,45 voiture par ménage

82% des habitants en âge de
conduire possèdent une voiture.

SOURCES

Données Travailler & Entreprendre > INSEE / Baromètre Arthur Loyd / Harmonie 2030 / Observatoire Auda

Données Nourrir & Préserver > Scot Grand Rovaltain / Utopies / SDAGE / SAGE

Données Vivre & Habiter > Plan Local de l'Habitat / INSEE / PLH / PCAET

Données Sortir et Découvrir > Rapport activité 2019

Données Se déplacer & Communiquer > Valence Romans Déplacements

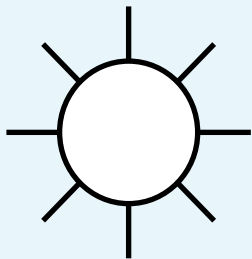
Données générales (habitants / population...) > INSEE / Cabinet New Deal / CAF / Valence Romans Agglo

Abdelkrim ABOULAICH - Thierry ABOULIN - Jacques ABRIAL - Françoise AGRAIN - Aline AGUÉSSY - Pascal ALBOUSSIERE - Aurélie ALLEON - Marie ALLOIX - Chantal ALLONCLE - Janine ALLONCLE - Séverine ALVAREZ - Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU - Kérha AMIRI - Olivier AMOS - Alexis ANASTASE - Jean-Marc ANDRÉ - Josianne ANGE - Carole ANTHEUNUS - Florence ARMAND - Nichole ARMES - Edwige ARNAUD - Bruno ARNOUX - Barbara AROD - Corine ARSAC - Adrien ARTIGE - Rosaline ASLANIAN-HABRARD - Franck ASTIER - Carole ATHALE - Alain AUBERT - Geneviève AUDIBERT - Monique AUGÉ - ROUVIERE - Alain AUGER - Sandrine AUGIER - Christophe AUGUGLIARO - François AUROUX - Sébastien AVIT - Marie-Renée AVON - Jérôme AVRIL - Elodie AYGLON - Michel AYMES - Agnès BABILLON - Gêrôme BABIN Gêrôme - Benoit BACHELIN - Sandrine BADON - Richard BAEZA - Brigitte BAJARD - Patrick BALDENVECK - Jean-Pierre BANC - Kristofer BANC - Christelle BANC - Sylvie BANCHET - Fabrice BAR - Hélène BARBIER - Nicolas BARBIER - Vincent BARD - Robert BARDE - Nathalie BARNASSON - Monique BARNASSON - Séverine BARNERON - Philippe BARNERON - Catherine BARNERON - Laurent BARRAL - Elodie BARRET - Marie-Agnès BARRIER - Carole BARRUYER - Daniel BARRUYER - Francis BARRY - Eric BARSCZUS - Ghilaine BARTHELON - Yves BASTION - Véronique BAUDOUIN - Franck BAYLE - Marie-José BAYOUD-TORRES - Alain BEC - Bertrand BÉCORPI - Jeremy BEDOUIN - Gilbert BELDA - Manon BELDA - Lionel BELLANGER - Cyril BELLE - Thierry BELLE - Christine BELLE - François BELLIER - Rachel BELLIER BRESSON - Christophe BELLISSARD - Adem BENCHELLOUG - Delphine BENISTANT - Renaud BENISTANT - Gilles BENOKBA - Schahrazad BENSADI - Marine BENTKOWSKI-VERNHES - Stéphane BERARD - Christiane BERERD - Alexandre BERGER - Michel BERNABE - Christian BERNARD - Patrick BERNARD - Michel BERNE - Frédéric BERNE - Pascal BERRANGER - Joël BERRUYER - Jean-Baptiste BERTAUD - Danièle BERTHONNET - Gabriella BERTINI - Patrice BERTRAND - Magda BERTRAND-COLLOREDO - Marc BESSET - Amélie BESSON - Isabelle BESSON - Aurélie BICHON-LAROQUE - Daniel BIHLET - Lionel BILLARD - Chantal BILLIET - Caroline BILLION-REY - Luc BLOSSAT - Alain BLACHE - Jean-Luc BLACHE - Thomas BLACHE - Aurore BLACHE - Fabrice BLACHON - Alexandre BLANC - Christine BLANC - Marie-Françoise BLANC - Laure BLANDIN JOUBERT - Olimpia BLASCO - Isabelle BLASSENAC - Michelle BLESSON - Marcelle BODIGER - Alain BOINOT - Thierry BOISSIEUX - Antoine BOLUDA - Nicolas BONHOURS - Stevie BONNARD - Gilles BONNARDEL - Jérôme BONNARDEL - Laurent BONNARDEL - Joël BONNET - Alain BONNET - Alexandra BONOD-FERRIEUX - Christian BORDAZ - Pauline BOREL - Pascal BOS - Jean-François BOSSANNE - Apolline BOSSANNE - Marie-Joséphine BOSSAN-PICAUD - Merim BOUABDELLAH - Florence Bouchet - Patrice BOUCHET - Jean-Michel BOUCHON - Séverine BOUIT - Geneviève BOUX - Hélène BOULAS - Amandine BOUNIOL - Céliena BOURNE - Sébastien BOUTHERIN - Tiphaine BOUVAREL - Gregory BOUVERON - Chrystelle BOUVIER - Michel BOUY - Nicole BOUY - Yasmina BOYADJIAN - Philippe BOYER - Gilles BRAGHINI - Lionel BRARD - Pierre BREDEAU - Blandine BREMARD - Marie-Christine BRES - Florence BRES DUFOUR - Rémi BRET - Vincent BRET - Patrick BRET-DIT-BUISSON - Sandrine BRIATTE - Patrice BRIENT - Patrick BROCHIER - Marie BROIZAT - Nathalie BROUSSE - Suzanne BROT - Daniel BRUCHOWETSKY - Jean-Luc BRUNET - Jean-Jacques BRUSCHINI - Virginie BRUYERE - Christophe BUFFIERE - Eric BUGNAZET - Yoann BUISSON - David BUISSON - Carole BURAI - Laurent BURAI - Richard BURCET - Marie-Claude CACHARD - Sandrine CACHOT - Jonathan CAFFYN - Jean-Pierre CAILLET - Claude CALANDRE - Christian CALLEJA - Jérôme CAMACHO - David CAMMARANO - Pierre-Yves CANET - Pierre CANTAGRILL - Séverine CAPOGNA - Martine CARAYON - Christian CARLAC - Maria CARLOMAGNO - Sébastien CARMET - Christophe

**Merci aux citoyens,
aux élus municipaux
et communautaires
qui ont participé
à l'élaboration du
projet de territoire**

Martine CASCALES - Marie-Thérèse CASTAING - Lucie Vincent CAUSSE - Fabien CAYRAT - Françoise CHABANEL - Marie-Ange CHABEERT - Sonia Marielle CHAINTREUIL - Laurent CHALAVON - CHALENDARD - Anne CHALEYAT - Jean-Paul CHALOIN - Sébastien CHAMBAUD - Lilian CHAMPAUZAC - Claire CHAMPEL - Valérie CHAMPEY CHAPIGNAC - Olivier CHAPMAN - Anne CHARBONNEL Rémy CHARLY - Luc CHARPENTIER - Jeanine Bruno CHARVE - Roger CHARVIN - Marie-Christine - Françoise CHAZAL - Yves CHAZALET - Magali Christelle CHEVALIER - Helene CHEVALIER - Nadine CHOMEL - Ghislain CHOPARD - Jonathan CHOSSON - Sonia CHOVIN - Pierrick CLARET - André CLÉMENT - Thibault - CLÉMENT - Danielle CLÉMENT - Élise CLÉMENT - Anne CLERC-LE-PAGE - Benjamin CLET - Amanda CLOUZEAU - Pierre CLUTIER - Denis CLUZEL - André CLUZEL - François COAT - Annie-Claude COCOUAL - Julien COFFIN - Daniel COHET - Anne-Laure COINDRE - Yves COING - Catherine COINTE - Nicole COLLIN - Pierre COLOMB - Marie-Pierre COMBET - Chantal COMBET - Jean-Luc COMBRISON - David COMPERE - Isabelle CONSTANS - Guy CORBY - Marie CORNUT-CHAUVINC - Didier CORRIGNAN - Alexandre CORTOT - Christian COTTINI - Cédric COUR - Anthony COURBON-PASQUALINI - Denis COURTHIAL - Patrice COURTHIAL - Carine COURTHIAL - Baptistin COURTHIAL - Stéphane COUSIN - Audrey COUTURIER - Léo CRESPO - Marie CRETE - Lionel CRON - Jean-Paul CROUZET - Valéria CROUZET - Bernard CROZAT - Francine CULOSSE - Monique DA COSTA - Monica DA SILVA - Christiane DALICIEUX - Laurence DALLARD - Coralie DAMAISIN-JAMONET - François DAMIRON - Lionel DAMIRON - Nicolas DARAGON - Marcel DATIN - Christine DE ALMEIDA - Carole DE JOUX - Virginie DE ROSSI - Jean-Pierre DEBAYLE - Eliane DEFRANCE - Marlène DEFRANCE - Florence DEGOUGE - Martine DEL BARRIO - Francesco DEL BOVE - Dimitri DELAIGUES - Françoise DELAMONTAGNE - Sébastien DELARBRE - Bruno DELAYE - Florian DELENCRE - Georges DELOCHE - Sylvie DELOCHE - Jean-Marie DELOLY - Hélène DEPIT - Hervé DEPREUX - Stéphanie DESBAR - Hélène DESESTRETS - Raphaëlle DESGRAND - Paul DESPESSÉ - Alexandre DESPESSÉ - Gaspar DESPLANQUES - Arlette DESSEMOND - Florane DIAKITE - Mamadou DIALLO - Christian DIDIER - Hélène DIEULEVEUT - Pierre-Marie DIEVAL - Sylvain DILLENSEGER - Céline DINIS - Anthony DIPALO - Claudine DIRATZONIAN - Franck DIRATZONIAN-DAUMAS - Michel DOBEL - Franck DOCHIER - Christine DOELSCH - Jean-Pierre DOMINGUEZ - Odile DOREY - Anthony DORONZO - Philippe DOUVRE - Cécile DOYON - Régine DRAGON - Olivier DRAGON - Xavier DRUART - Anne-Marie DUBOIS - Sabrina DUBOIS - Bernard DUC - Gwendoline DUC - Henri DUC - Damien DUCHAMP - Julien DUCHENE - Jean-Claude DUCLAUX - Nathalie DUCROS - Olivier DUMARCHE - Francis DUMAS - Denise DUMONCHAU - Rémi DUPRE-LA-TOUR - Sylviane DUPRET - Bénédicte DURAND - Yannick DURAND - Laurent DURET - Yoann DURIF - Sébastien ECHEVIN - Patrick EFFANTIN - Jean-Luc EFFANTIN - Fabien EMERY - James EPTING - Yann ESCOFFIER - Fabienne ESPOSITO - Aurélien ESPRIT - Christian ESTEVES - Berthe FACCHINETTI - Marie FAGE - Sylvie FAGUIN - Anne FALCHERO-MONTES - Jean FALETTO - Didier FAQUIN - Joël FAREVELON - Bastien FARGEOT - Florent FAUCHERY - Marie-Claire FAURE - Gilles FAURE - Sylvette FAURE - Laure-Elise FAURE - Sylvain FAURIEL - Dimitri FAVRE-NICOLIN - Jérémy FERNANDEZ - Céline FERRAND - Nicole FERREIRA - Céline FERREIRA-VALLA - Pierre FERRIER - Corine FHAL - Jocelyn FIAT - Christine FIGUET - Marc FONTAINE - Jean-Paul FONTAINE - Cyrille FONTANEZ - Marie-Claude FOULHOUX - Clémence FOUQUE-JAUBERT - Laurence FOUREL-EDELBLUTH - Jeannine FOURNAT - Jean-Noël FOURNAT - Laurine FRAISSE - Emilie FRAISSE - Guillaume FRANDON-MOTTET - Charline FRANQUET-BOURGEON - Chantal FUCILI - Vincent FUGIER - Francine GAILLARD - Jean-François GALLAND - Sylvie GARAND - Valérie GARCIA - Guiseppa GARETTI - Thierry GARNIER - Gilles GARNIER - Christian GARNIER - Carine GARO - Mathieu GASCARD - Patrice GAUDENECHÉ - Philippine GAULT - Christian GAUTHIER - Fabrice GAY - Marie-Danielle GELIBERT - Agnès GENDRON - Mathias GENDRON - Dominique GENTIAL - Cécile GERARD-ESQUEL - Tanguy GERLAND - Christophe GERMAIN - Henri GERMAIN - Franck GERVASON - Willy GILHARD - Isabelle GILLES - Philippe GILLES - Nicolas GINOT - Léo GIRARD - Geneviève GIRARD - Fabrice GIRAUDEAU - Jeannine GIRES - Gérard GIRON - Dominique GIROT - Laurent GIVET - Catherine GLAZKOFF - David GOMEZ - Frederic GONIN - Audrey GONSON - Denis GONZALES - Stéphane GORCE - Damien GOT - Gilbert GOUDARD - Danielle GOUDARD - Marcel GOUSSE - Colette GRAILLAT - Michel GRANDOUILLER - Lucie GRANGE - Philippe GRANGEON - Anne-Marie GRANGER - Sophie GREGOIRE - Olivier GREGOIRE - Alberte GREGOIRE - Jean-Emmanuel GREGORIO - Thierry GRICOURT - Marion GRILLERE - Damien GRILLOT - Cécile GRILLOT - Nathalie GROULARD - Patrick GROUPIERRE - Daniel GROUSSON - Laetitia GRUBER - Alexandra GUÉDY - Aurore GUERIMAND - Freddy GUERIN - Estelle GUICHARD - Barbara GUICHARD - Valérie GUICHARD - Nicolas GUICHARD - Bernard GUICHARD - Ludovic GUIGAL

- Manuel GUILHERMET - Jean-Luc GUILHOT - Caroline GUILHOT - Karine GUILLEMINOT - Stéphanie GUILLERMET - Catherine GUILLET - Eliane GUILLON
- Jérôme GUILLOUD - Joseph GUINARD - Cécile GUYON - Marjory HAFSOUNI - Linda HAJJARI - Michèle HAMET - Pascal HANSBERQUE - Sébastien
HAUGUEL - Nathalie HAUSTANT - Véronique HECTOR-BELLIER - Yann HEIMBOURGER - Thierry HERAUD - Nadia HERNOUNE - Nicolas HERVIOU - Patrice
HORNY - Philippe HOURDOU - Stéphanie HOuset - Delphine HUGOT - Maurice HUGUES - Thomas HURIEZ - Nathalie ILIOZER - Claude ILLY - Daniel IMBERT
- Laurent IMBERT - Catherine INFUSO - Philippe IROLLA - Laurent JACQUOT - Wilfried JAILLET - Manuel JAMAKORZIAN - Joëlle JANTON - Isabelle JANVIER
- Christine JARGEAT - Agnès JAUBERT - Julie JEAN - Marie-Jo JEAN - Florian JEUNOT - Danielle JOLLAND - Laurent JOUD - Emmanuel JOURDAN - Gérard
JOURDAN - Lydie JUBAN - Michel JULIEN - Bruno JULIEN - Estelle JULLIEN - Anne JUNG - Pascal JUNIQUE - Marie-Hélène JUVENON - Malika KARA-
LAOUAR - Rachida KHIATI - Jacques KIENE - Antonin KOSZULINSKI - Anne-Charlotte KUBICKI - Philippe LABADENS - Jean-Marie LABLANQUI - Paulette
LACROIX - Carole LADREIT - Martine LAGUT - Isabelle LAMBERT - Fabrice LAMOUILLE - Gaëlle LANCIEN - Max LANNOY - Théo LANOTTE - Agnès LAPEYRE
- Alexandre LAPICOTIERE - Etienne LARAT - Cyril LARAT - Marinette LARGEAU - Stéphane LARRA - Fabrice LARUE - Pierre LAURENT - Arnaud LAVENDOMNE
- Christophe LAVIGNE - Guy LE DROGO - Kevin LE GOFF - Helene LE MEUR - Fred LECLERC - Valérie LECLERE - Aline LEDOUX - Thomas LEFEVRE - Patrick
LEFRANC - Yannick LEGENDRE - Nadège LEGER - Louis LEGRAND - Didier LEJOUR - Patrick LEMAITRE - Nathalie LENQUETTE - David LEOGIER - Daniel
LEROY - Loïc LEXTRAIT - Emmanuella LIABEUF - Marie-Françoise LIEGE - Yvan LONGINOTTI - Julie LOPES - Céline LOPEZ - Amandine LOUIS - Nicolas
LOURDIN - Gérard LUNEL - Marc LYKO - Bernadette MACHON - Valérie MACQUAIRE - Patricia MAGNAT - Pierre-Olivier MAHAUX - Magali MAHÉ - Christine
MAIRE - Florence MAIRE - Laetitia MALMAISON - Jérôme MALORON - Philippe MALOSSANE - Florence MALOSSANE - Adeline MALOT - Pauline MANDARON
- Sylvie MANGIONE - Daniel MANSON - Nadine MANTEAUX - Régis MARCEL - Françoise MARCON - Stephan MARGARON - Sophie MARGULIEW - Stéphanie
MARILLAT - Sandrine MARION - Véronique MARION - Isabelle MARION-DUMOULIN - Gayanée MARKARIAN - Michel MARTIN - Jill MARTIN - Nicole MARTIN-
LAURENT - Florian MARTIN - Emmanuelle MARTINEZ - Xavier MARTINON - Julien MARTIN-SISTERON - Frédérique MARTY - Claude MARY - Nancie MASSIN
- SERGE MASSON - Isabelle MATHIEU - Jérôme MAURE - Caroline MAUREL - Salvatore MAURO - Benoit MAYAUD - Camille MAZEROUX - Georges MAZET -
Corinne MAZET - André MEGE - Florent MEJEAN - Pierre MELESI - Patrick MENETRIEUX - Thérèse MERIT - Marie-Christiane MESSUE - Dominique
MESTDAGH - Nelly MÉTIFIOT-CHAMBON - Marie-Thérèse MEYER - Bernard MICHEL - Emeric MICHEL - Fabien MICHEL - Laurence MICHEL - Jacky
MICHELET - Noémie MICHELON - Patrick MICKOLAJCZAK - Marie-Odile MILHAN - Gaëlle MILLIAT-BILLEBAUD - Laurence MILLOT - Philippe MILLOT -
Pascal MINODIER - David MIRABEL - Marie-Hélène MIRAMONT - Cécile MISEROLLE - Benjamin MISSUD - Jonathan MOLIN - Stéphanie MOLLARD - Dominique
MOMBARD - Marguerite MONESTIER - Fernando MONICO - Ghislaine MONNA - Jean-Michel MONNET - Carole MONNET - Laurent MONNET - Agnès
MONNET - Sonia MONTAGNE - Edouard MONTALON - Chrystelle MONTELMARD - Pauline MONTERRAT - Christelle MONTHULE - Marie MONTMAGNON
- Fanély MONVILLE - Virginie MORAND - Stéphanie MORAND - Laurent MORE - Jean-Pierre MOREL - Frédéric MORENAS - Audrey MORGANTINI - Annabelle
MORILLAS - Jean-Luc MORIN - Séverine MORIN-BURAI - Armelle MOTSCH - Hugues MOTTET - Céline MOTTET - Carole MOTTUEL - Stéphanie MOULIN
- Emmanuel MOULIN - Céline MOUNIER - Marlène MOURIER - Odile MOURIER - Marie MOURIER - André MOURIQUAND - Michel MOURRARD - Sébastien
MOURRAT - Isabelle MOURVILLIER - Florian MOUTON - Rainier MOUTOT - Jean-Marie MOUTTET - Christophe MOYROUD - Daniel MUNIER - Armand
MURDINET - Estelle MURET - David NAVARRO - Sandrine NAZZI - Anne-Lise NELY - Nathalie NIESON - Elodie NODON - Catherine NOIN - Bruno NUTTENS
- Peggy OBERT - Pascal OBOUSSIER - Frédéric OCTAVE - Christophe OLLAT - Pauline OLLAT - Franck OLLER - Lorraine ORDENER - Xavier OUDILLE -
Catherine OUDILLE - Nadia OUTREQUIN - Marie-Myrtille PACHOUD - Isabelle PAGANI - Agnès PAGES - Wilfrid PAILHES à Frédéric PAINTER - Mélanie
PALCOUX - Gilbert PALLAIS - Catherine PALLIES-MARECHAL - Sébastien PALOMAS - Alban PANO - Christie PAPA - Jean-Claude PAPEAU - David PAQUIEN
- Lionel PAQUIEN - René PARREAU - Patrice PARTULA - Marie-Françoise PASCAL - Jean PASTOR - Pierrick PAUL - Cécile PAULET - Danièle PAYAN -
Monique PAYRE - Laurent PELAT-CHILLOT - Pierre PELLISSIER - Marion PELLOUX-PRAYER - Catherine PELTIER - Laurent PEMEANT - Jean-Pierre PENEL
- Louis PENOT - Christiane PERALDE - Martine PERALDE - Stéphane PERCHE - Pascal PEREZ - Yves PERNOT - Frédéric PERNOT - Jean-Paul PERRET -
Brigitte PERRET-LOMBARD - Dominique PERRIER - Denis PERRIOLAT - Nadia PERRISSOUD - Roselyne PERROT - Paul PERROT - Joseph PERROUD - Pascal
PERTUSA - Ellen PETIT - Etienne-Paul PETIT - Laure PEUILLOT - Marylène PEYRARD - Maryline PEYRET - Thierry PEYRON - Sylvie PEYSSON - Jean-François
PHILIBERT - Stéphane PHILIBERT - Séverine PIAT - Serge PICCA - Stéphane PICOD - Thierry PION - Julien PIPI - Françoise PIPIT - Anna PLACE - Jean-Marc
PLANEL - Laurent PLANTIER - Emilie PLANTIER - Joëlle PLEINET - Christelle POINAS AMIAR - Maxime POITHIER - Bernard PORCHER - Béatrice PORCHIER
- Thomas PORRIN - Alexandre POTHAIN - Régine POUGET-MATHIEU - Damien POUGNARD - Jérôme POUILLY - Bernard POURRET - Florent POUSTOLY -
Renaud POUTOT - Laurent POUZIN - Chantal POUZIN - Régis PRADON - Hélène PRAL - Isabelle PRAL - Patrick PRELON - Bernard PREVIEU - Serge
PROD'HOMME - Yohann PROST - Brigitte PRUVOST - Anne PRZYZYKI - Véronique PUGEAT - Jean-Félix PUPEL - Jean-Pierre PUZENAT - Carole PUZIN
- Michel QUENIN - Brigitte RACHON - Cécile RAFFIN - Sandrine RAJAUD - Christian RAMAT - Danielle RAMERINI - Timothé RAMIER - Célia RANC - Christiane
RANC - Georges RASTKLAN - Charlotte RATHE - Bruno RAVALLEAU - Hervé RAVEL - Amélie RAVEL - Michèle RAVELLI - Geoffrey REBATEL - Céline REBATTET
- Florence REBOULET - Hélène REBOULLET - Rachel REDON - Frédéric REGACHE - François REGAL - Audrey RENAUD - Jacques RENOUD-GRAPPIN -
Amélie RETAILLEAU - Florian REVERDY - Pierre REVOL - Christian REY - Patrick REYNAUD - Marlène REYNAUD - Claude REYNAUD - Jean-Luc REYNAUD -
Dominique REYNAUD - Déborah REYNAUD - Yann REYNAUD - Olivier RICHARD - Johanna RIMET - Joël RIMET - Virginie RIOLI - Bernard RIPOCHE - Catherine
RISSOAN - Florence RIVATON - Béatrice RIVOIRE - Nathalie ROBERT - Valentin ROBERT - David ROBERT - Alexandre ROBIN - Christelle ROBIN - Alain ROBIN
- Anick ROBIN - Frédéric ROBIN - Gérard ROCH - Olivier ROCHAS - Sabine ROCHE - Annie ROCHE - Nadège ROCHIER - Bernard RODILLON - Richard
RODRIGUEZ - Philippe ROGANI - Amandine ROIBET - Evelyne ROIBET - Jérôme ROLIN - Roger-Pierre ROLLAND - Christian ROLLAND - Benoit ROLLAND -
Brigitte ROLLET - Bernard ROLLIN - Jérôme ROMAIN - Marie-Madeleine RONGY - Didier RONZE - Mireille ROSIER - Dorothee ROULLET - Raphaël ROUMEAS
- Virginie ROUSSON-VERON - Laurence ROUYEYROL - Sylvie ROUVIER - Pascal ROUX - Nicolas ROUX - William ROUX - Nicolas ROUX - Isabelle ROUX - Gilles
ROUX - Josiane ROUX - Fabrice ROYER - Christian ROZO - Sébastien RUAZ - Beate RUNDLER - Françoise SABYS - Morgane SAILLOUR - Jean-Louis SAINT-
CLAIR - Olivier SALADINI - Philippe SALATA - Christian SALEDRES - Bernard SALIN - Jocelyne SALIQUES - Pedro SANCHEZ - Yves SANGOUARD - Michel
SANJUAN - Gilles SANNIER - Françoise SANTUCCI - Jean-Pierre SAPET - Noëlle SARROLA - Gilles SARROTTE - Jean-Michel SARZIER - Éric SAULLE - Nelly
SAUREL - Isabelle SAVIOT - William SAVOYE - Damien SCALVINI - Nicolas SCHEICHTELE - Marie-José SEGUIN - Mahrez SELLAMI - Mactar SENE - Fabrice
SENERCHIA - Patrick SERMET - Lorane SERRET - Bruno SERVIAN - Elfi SEYVET - Sabine SEYVET - Fabienne SGRO - Eric SIMONET - Alain SIVAN - Christelle
SŒUR - Bérangère SOLER - Georges SORREL - Morgane SOUCHARD - Jean-Marc SOUCIET - Franck SOULIGNAC - François STEVENIN - Martine
SUNDBERG - Stéphanie SYLLARD - Dominique SYLVESTRE - Jeanine TACHDJIAN - Robert TAFANKEJIAN - Sophie TANCHON - Sonia TANIOS - Virginie
TARDY - Sabine TAULEIGNE - Annie-Paule TENNERONI - Adeline TERRAIL - Laurent TERRAIL - Alain TERRAIL - Christian TERRY - Clara TETREL - Romain
TEUFERT - Béatrice TEYSOT - Sylvie THEZIER - Virginie THIBAUDEAU - Brigitte THIVOLLE - Michelle THOLOMET - Alexandre THOMASSET - Laurence
THON - Marina THON - Marie-Hélène THORAVALL - Frankline THYRARD - Nicole TISSEYRE - Paolino TOLA - Félix TONI - Jean-Benoit TONI - Anne-Lise TOSI
- Elsa TOURNEBIZE - Pierre TRAPIER - Frédéric TREILLE - Frédéric TREMBLAY - Dimitri TREUVEY - Luc TROULLIER - Natacha TRUCHET-COMTE -
Françoise TURC - Perrine URBAIN - Thomas VALENTIN - Lydie VALENTIN - Stéphane VALETTE - René VALETTE - Jean-Michel VALLA - Jean-Marc VALLA -
Christophe VALLA - Alain VALLET - Cyril VALLON - Bernard VALLON - Murielle VALLON - Laurence VANARET - Corinne VANDECASTEELE - Francis
VANDERMOERE - Rachel VAQUE - Henri VARACCA - Laurent VARES - Frédéric VASSY - Jean-Louis VASSY - Isabelle VATANT - Lydie VEISSEIX - Béatrix
VERILLAUD - Guillaume VEY - Cathy VEY-FARCE - Maud VEYRIER SARMEO - Angélique VIAL - Sandrine VICTOIRON - Lysiane VIDANA - Sylvie VIGIER -
Mireille VIGNARD - Françoise VIGNON - Henry VIGNON - Gilbert VIGNON - Valérie VILLARD - Benoit VILLARD - Alain VILLARD - Sylvie VINCENT - Annick
VINCENT - Karine VIOSSAT - Laurent VIOSSAT - Bruno VITTE - Caroline VIVANCOS - Médéric VOISIN - Claude VOSSEY - Franck VOSSIER - Dominique
VOSSIER - Isabelle WICKI - Nicolas WILHELM - Jean-Marie WOZNIAK - Ani YAKHINIAN - Yasin YILDIRIM - Nathalie ZAMMIT-HELMER - Patrick ZANI - Martin
ZANOTTI - Michel ZINZUIS - Alain ZUCCHINELLI



Valence Romans Agglo

1 place Jacques Brel
26000 Valence
valenceromansagglo.fr

